

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 RELAIS CULTURE EUROPE

En 2025, un même fil a traversé l'activité du Relais Culture Europe : rapprocher les artistes et les professionnels des programmes, des partenaires et des débats qui façonnent l'Europe de la culture. L'année s'est inscrite dans la transition de direction engagée à la fin de 2024, en assurant la continuité des missions tout en renforçant l'accompagnement et en lançant de nouvelles initiatives.

Les acteurs français ont confirmé leur forte mobilisation. Selon le tableau de bord Europe Créative, la France est le premier pays bénéficiaire du programme en 2025, avec 71 millions d'euros obtenus et 259 structures soutenues sur les appels recensés. Ces résultats témoignent de leur capacité à nouer des coopérations dans des secteurs et des territoires très divers.

Informers et décrypter les appels, analyser et consolider les idées, orienter vers les dispositifs adaptés, rechercher des partenaires, préparer les candidatures, structurer les coopérations et valoriser les projets soutenus : les équipes du Relais ont été présentes sur tous les appels d'Europe Créative et à chaque étape du parcours des porteurs. Ce soutien s'adresse aussi bien aux organisations qui abordent l'Europe pour la première fois qu'à celles qui disposent déjà d'une expérience des programmes européens.

L'activation de deux nouveaux LabEurope, en Guyane et en Guadeloupe, marque une nouvelle étape dans la présence territoriale du Relais, aux côtés des démarches déjà engagées en Normandie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces deux démarches permettent de travailler au plus près des réalités propres à la Guyane et à la Guadeloupe : elles visent à faire émerger des parcours de coopération progressifs, ancrés dans les espaces caribéen et amazonien, à mettre en valeur des récits singuliers et à développer des liens avec des partenaires établis sur le continent européen, autour de priorités partagées.

Cette recherche d'une plus grande équité territoriale s'est traduite par plus de cent interventions auprès de réseaux professionnels, de collectivités, d'établissements et de structures culturelles, dont une large majorité en dehors de l'Île-de-France. Cette logique d'ouverture s'est aussi exprimée lors du Forum Europe Créative. Près de 400 personnes y ont participé, en salle ou en ligne, autour des libertés, de l'engagement et des récits partagés. Liberté artistique, conditions d'exercice des métiers, rôle des récits dans le débat démocratique, transformations politiques et technologiques : les échanges ont porté sur des questions qui concernent aujourd'hui l'ensemble des secteurs culturels et créatifs.

Le périmètre d'action du Relais s'est également renforcé autour de la recherche, de la formation et de l'innovation. Le lancement des projets européens IDEAL et AI-SECRET a nourri les travaux sur les usages de l'intelligence artificielle et les liens entre culture, création et recherche. Les collaborations avec les agences Erasmus+ et le PCN du cluster 2 d'Horizon Europe se sont poursuivies afin de mieux faire connaître aux acteurs culturels les possibilités offertes par ces programmes.

En 2025, les politiques culturelles européennes ont elles aussi commencé à se redessiner. Avec sa proposition pour AgoraEU, la Commission européenne a lancé les discussions sur la place de la culture, de l'audiovisuel, des médias et de la participation citoyenne dans le prochain budget pluriannuel. La Boussole culturelle pour l'Europe a affirmé plusieurs priorités : la liberté artistique, les conditions de travail, la compétitivité des secteurs culturels et créatifs ou encore la prise en compte de l'intelligence artificielle. Le Pacte pour la Méditerranée a inscrit la culture, la jeunesse et la mobilité parmi les domaines de coopération entre les deux rives. Dans le champ audiovisuel, les travaux ont notamment porté sur l'investissement, la circulation et la visibilité des œuvres, la relation aux publics et les nouveaux usages numériques. Ces évolutions font écho aux orientations du Relais, qui articulent soutien aux porteurs, présence territoriale, recherche, formation et coopération européenne.

Ce rapport témoigne d'une année de réalisations collectives, portée par l'implication des équipes, la confiance des partenaires et un dialogue constant avec les artistes et les professionnels de la culture, ainsi qu'avec le ministère de la Culture et le Centre national du cinéma et de l'image animée. Le rôle du Relais se joue dans ce mouvement : accompagner les trajectoires européennes, faciliter les liens entre artistes, professionnels, territoires, programmes et partenaires, et faire circuler les informations, les expériences et les besoins entre les échelles française et européenne.

Stéphane SEGRETO-AGUILAR
Directeur du Relais Culture Europe

CHIFFRES CLEFS

D'EUROPE CRÉATIVE EN 2025

#1 La France est le premier pays bénéficiaire d'Europe Créative en 2025.

71.000.000€ perçus par les structures françaises via Europe Créative en 2025.

259 structures françaises ont obtenu un financement d'Europe Créative en 2025.

NB : Le calcul n'inclut pas l'ensemble des appels à projets Europe Créative 2025.

VISIBILITÉ & COMMUNAUTÉ

+ de 40 000 abonnés sur l'ensemble des réseaux sociaux et newsletters, soit une progression de +33% par rapport à 2024.

+ de 7 300 participants inscrits aux webinaires d'information, de décryptage des appels et d'aide au dépôt de projets.

92% de satisfaction chez les porteurs de projets accompagnés par le Relais Culture Europe depuis 2021.

NOS ÉVÉNEMENTS ET NOTRE PORTÉE NATIONALE

400 participants au Forum 2025, dont 250 en présentiel et plus de 150.

+ de 100 interventions extérieures.

Sources : Dashboard de la Commission européenne (chiffres clés Europe Créative)

INDEX

ÉDITO	2
CHIFFRES CLEFS.....	3
1.	
LE BUREAU EUROPE CRÉATIVE :	
INFORMER, ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LA PARTICIPATION FRANÇAISE	6
A. LE VOLET CULTURE	6
1. Stratégie de mobilisation des acteurs	6
2. Organisation de l'appui technique aux candidats et bénéficiaires.....	6
3. Ressources pour faciliter l'accès au programme	7
4. Facilitation de la recherche de partenaires européens.....	9
5. Analyse détaillée des résultats des appels	9
6. Analyse des enquêtes de satisfaction et des indicateurs de suivi	10
7. Perspectives et recommandations pour les prochains appels.....	10
B. LE VOLET MEDIA.....	10
1. Stratégie de mobilisation des acteurs.....	10
2. Organisation de l'appui technique aux candidats et bénéficiaires.....	11
3. Ressources pour faciliter l'accès au programme	11
4. Facilitation de la recherche de partenaires européens.....	11
5. Analyse détaillée des résultats des appels	12
6. Analyse des enquêtes de satisfaction et des indicateurs de suivi	13
7. Perspectives et recommandations pour les prochains appels.....	14
C. VOLET TRANSSECTORIEL	15
1. Stratégie de mobilisation des acteurs.....	15
2. Organisation de l'appui technique aux candidats	15
3. Ressources pour faciliter l'accès au programme	16
4. Facilitation de la recherche de partenaires européens.....	16
5. Analyse des résultats des appels	16
6. Analyse des enquêtes de satisfaction et des indicateurs de suivi	17
7. Perspectives et recommandations pour les prochains appels.....	17
2.	
DIALOGUES EUROPÉENS : CROISER LES REGARDS ET NOURRIR LES PERSPECTIVES.....	18
A. FORUM EUROPE CRÉATIVE : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL DE RÉFLEXION, RENCONTRES ET ATELIERS...	18
B. ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS : CONTRIBUER AUX ÉCHANGES ET STRUCTURER LES COOPÉRATIONS..	21
Volet Culture	21
Volet MEDIA	21
Volet Transsectoriel	22
C. RÉSEAU DES BUREAUX EUROPE CRÉATIVE : DÉVELOPPER LES ACTIONS CONJOINTES.....	23
Volet Culture	23
Volet MEDIA	25
Volet Transsectoriel	25
3.	
TERRITOIRES : STRUCTURER LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES LOCALES.....	27
A. LABEUROPE :	
PARTENARIATS TERRITORIAUX POUR DÉVELOPPER L'ACCÈS AU PROGRAMME EUROPE CRÉATIVE.....	27
1. LabEurope Guadeloupe	27
2. LabEurope Guyane.....	28
3. LabEurope Normandie	28
4. LabEurope Sud.....	29

B. PROJETS MENÉES AVEC L'OCDE	29
1. « Forum Citoyen pour la Culture » avec la Région Normandie	29
2. « Renforcement de la mobilisation des PGDI dans les territoires ultramarins français » avec la DGOM ..	30
C. COOPÉRATIONS TERRITORIALES : ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS LES PROJETS EUROPÉENS...	31
D. GROUPE DE TRAVAIL « PROSPECTIVE ET TERRITOIRES » : BILAN DES TRAVAUX 2023-2025.....	32
4.	
SYNERGIES ENTRE PROGRAMMES : ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE FINANCEMENT.....	33
A. ARTICULATION ENTRE ERASMUS+, HORIZON EUROPE ET CERV : INFORMATION ET ORIENTATION DES PORTEURS DE PROJETS	33
B. COORDINATION AVEC LES AGENCES NATIONALES ERASMUS+ STRUCTURER LES PASSERELLES ENTRE PROGRAMMES.....	34
C. « CAP SUR L'EUROPE CULTURELLE » : UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX SYNERGIES ENTRE PROGRAMMES EUROPÉENS	34
D. COOPÉRATION AVEC LES RÉSEAUX EUROPÉENS ET PROFESSIONNELS.....	35
5.	
RECHERCHE ET INNOVATION :	
RAPPROCHER LES ACTEURS CULTURELS ET CRÉATIFS DU MONDE DE LA RECHERCHE.....	36
A. « MISSION RECHERCHE » : ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE	36
B. IDEAL : OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT.....	37
C. E.C.C.E. : OBJECTIFS ET RÉSULTATS.....	37
D. AI-SECRETT : OBJECTIFS ET ENJEUX	38
6.	
FORMATION : RENFORCER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES.....	39
A. ORIENTATIONS ET REPOSITIONNEMENT	39
B. FORMATIONS MENÉES EN 2025.....	39
C. PERSPECTIVES 2026-2027.....	40
7.	
COMMUNICATION ET CHOIX ÉDITORIAUX : RENDRE L'INFORMATION EUROPÉENNE ACCESSIBLE. . .	41
A. ORIENTATION STRATÉGIQUE.....	41
B. OUTILS ET DÉPLOIEMENT	41
C. AUDIENCE ET INDICATEURS	42
D. RESSOURCES.....	44
8.	
BUDGET, VIE SOCIALE ET RSE :	
OPTIMISER LES RESSOURCES ET RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE.....	44
A. BUDGET ANNUEL	44
1. Répartition des sources de financement 2025	44
2. Répartition des charges d'exploitation 2025.....	45
B. ÉQUIPE : QUELLES RESSOURCES POUR LES MISSIONS.....	46
C. DÉMARCHE RSE.....	47
CRÉDITS	48

1.

LE BUREAU EUROPE CRÉATIVE : INFORMER, ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LA PARTICIPATION FRANÇAISE

A. LE VOLET CULTURE

1 —

STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ACTEURS

La stratégie de mobilisation du volet Culture vise à renforcer la visibilité du programme à l'échelle nationale, à élargir le public cible à une diversité d'acteurs - industries culturelles et créatives, collectivités territoriales, structures de l'économie sociale et solidaire, acteurs de la santé, universités et organisations de la société civile - et à encourager l'émergence de nouveaux porteurs de projets au-delà des réseaux déjà structurés. Elle vise également à améliorer la qualité des candidatures françaises et à consolider des partenariats stratégiques durables aux niveaux national et européen.

En 2025, cette stratégie s'appuie notamment sur une mobilisation territoriale forte. Les collectivités territoriales constituent des relais essentiels pour la diffusion du programme, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que dans les territoires ultramarins tels que la Guadeloupe et la Guyane, aux côtés de métropoles comme Nantes, Nice, Rennes ou Toulouse. Cette mobilisation contribue à garantir un accès plus équilibré aux opportunités européennes au-delà des principaux pôles culturels.

Les partenariats engagés avec l'ANCT, l'initiative Europe des communes dans le cadre du Salon des Maires et les forums régionaux « Entreprendre dans la culture » du ministère de la Culture, organisés en Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Normandie, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, contribuent à inscrire le volet Culture d'Europe Créative dans une dynamique

territoriale structurée et à renforcer l'articulation entre politiques culturelles locales et financements européens.

La mobilisation s'appuie également sur un réseau de partenaires structurants comprenant notamment ARTCENA, Centre national de la danse, Craftwork 4.0 All, FEVIS, FNADAC, Institut français, NORMA, On the Move, Pôle Musiques Actuelles SUD & Corse, Reset!. Ces réseaux et structure fédératrices jouent un rôle clé dans la diffusion et l'appropriation du volet Culture, en permettant un ciblage professionnel précis et en favorisant la circulation d'informations expertes entre acteurs d'une même filière.

Enfin, la participation à plusieurs temps forts professionnels internationaux - Babel Music, Crossroads, Festival d'Avignon, festival D-CAF, Foire du livre de Francfort, MaMA Festival, Théâtre national de Catalogne - renforce la dimension internationale de cette stratégie en offrant des espaces de visibilité et de mise en réseau favorisant la consolidation de partenariats transnationaux. Elle s'inscrit également dans une coopération européenne affirmée à travers l'organisation de sessions en lien avec d'autres bureaux Europe Créative Culture, de sessions européennes de pitching et d'initiatives de coopération francophone réunissant la France avec la Belgique, le Luxembourg et la Tunisie.

2 —

ORGANISATION DE L'APPUI TECHNIQUE AUX CANDIDATS ET BÉNÉFICIAIRES

APPEL COOPÉRATION 2025

Le dispositif d'accompagnement de cet appel a démarré par la publication d'un appel à idées Coopération 2025 et s'est structuré en 3 phases entre septembre 2024 et mai 2025. Une première phase d'amorçage (septembre - décembre 2024) a permis d'identifier les intentions

de projets et de préparer les candidatures grâce à des ressources en ligne, des documents traduits et des webinaires accessibles en replay. La phase de décryptage technique (décembre 2024 - avril 2025) s'est appuyée sur plusieurs webinaires dédiés aux critères, au montage du dossier et au budget, complétés par des sessions thématiques sur l'écologie, le numérique et l'évaluation. Enfin, la phase d'ingénierie et de consolidation (janvier - mai 2025), a accompagné la structuration des projets grâce à des ateliers méthodologiques collectifs, une session de matchmaking réunissant 436 participants et un comité de relecture mobilisant 85 structures, contribuant à renforcer la qualité des projets et à sécuriser leur dépôt.

APPEL CIRCULATION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES 2025

Pour l'appel Circulation des œuvres littéraires, l'accompagnement a été adapté au profil de porteurs généralement déjà professionnalisés dans le secteur du livre et de l'édition. L'appui s'est concentré sur le décryptage des critères de sélection, les enjeux de traduction et de diffusion internationale des œuvres, ainsi que sur les aspects contractuels entre maisons d'édition et traducteurs.

APPEL CULTURE MOVES EUROPE - MOBILITÉ INDIVIDUELLE OU GROUPEE 2025-2026

L'accompagnement Culture Moves Europe est structuré selon une organisation progressive par vagues, permettant d'adapter l'appui au calendrier des appels et aux besoins des candidats. Chaque séquence combine des temps d'information, de préparation et de partage d'expérience afin d'accompagner les porteurs à chaque étape de leur candidature. Cette organisation séquencée a permis d'augmenter progressivement la participation (204 participants en octobre, 292 en novembre, 380 en janvier) tout en assurant une couverture territoriale élargie, notamment vers les régions et les outre-mer.

APPEL CULTURE MOVES EUROPE - RÉSIDENCES 2025-2026

Pour l'appel Résidences, l'organisation de l'accompagnement repose sur un calendrier resserré, aligné sur les échéances de l'appel, et sur une logique d'appui ciblé aux structures d'accueil. L'intervention du Relais s'articule autour de temps d'échanges dédiés permettant de sécuriser la compréhension des attendus et la structuration des projets. La mobilisation des structures relais (lieux de résidence, collectivités, réseaux professionnels) permet d'inscrire cet accompagnement dans une logique partenariale et de garantir la faisabilité des projets accompagnés.

3 —

RESSOURCES POUR FACILITER L'ACCÈS AU PROGRAMME

L'accompagnement technique du volet Culture en 2025 a été structuré selon les différents appels, en tenant compte du profil des porteurs de projets et des spécificités de chaque dispositif.

APPEL COOPÉRATION 2025

L'appel Coopération 2025, pilier central du programme, a bénéficié d'un dispositif d'accompagnement organisé en plusieurs phases. Un espace de ressources en ligne a été mis à disposition pour structurer les premières idées, tandis que les formulaires et documents de référence ont été traduits en français et rendus accessibles. Les replays des webinaires ont été diffusés afin de garantir un accès continu à l'information, complétés par des retours d'expérience de porteurs déjà bénéficiaires.

APPEL CIRCULATION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES 2025

L'accompagnement de l'appel Circulation des œuvres littéraires s'est appuyé sur des ressources pédagogiques destinées à faciliter l'appropriation des critères et la préparation des candidatures. Des supports documentaires traduits et structurés ont été mis à disposition, complétés par les replays des webinaires et par l'identification des documents de référence du programme. Le partage d'expériences de porteurs déjà bénéficiaires a également permis de transmettre des conseils pratiques et d'illustrer les bonnes pratiques.

APPEL CULTURE MOVES EUROPE - MOBILITÉ INDIVIDUELLE ET GROUPEE 2025-2026

L'accès au dispositif Culture Moves Europe est facilité par un ensemble de ressources documentaires et pédagogiques destinées à soutenir l'autonomie des candidats. Celles-ci comprennent des supports méthodologiques, des replays de webinaires et des contenus explicatifs permettant une appropriation progressive des critères de l'appel. Les témoignages de bénéficiaires viennent compléter ces ressources en apportant des retours d'expérience concrets et des repères pratiques pour la préparation des projets de mobilité.

APPEL CULTURE MOVES EUROPE - RÉSIDENCES 2025-2026

Pour l'appel Résidences, les ressources mises à disposition visent principalement à clarifier les modalités de mise en œuvre des projets d'accueil. Des supports d'information, des ressources méthodologiques et des exemples de bonnes pratiques permettent aux structures candidates de mieux appréhender les exigences de l'appel.

FACILITATION DE LA RECHERCHE DE PARTENAIRES EUROPÉENS

La recherche et la consolidation de partenaires européens constituent un levier stratégique pour renforcer la participation française au programme Europe Créative. Dans un contexte de concurrence accrue et de partenariats transnationaux plus complexes, l'identification précoce de partenaires fiables et complémentaires est devenue déterminante pour la réussite des projets.

Des sessions de matchmaking ont été organisées avec le réseau des bureaux Europe Créative afin de faciliter la mise en relation des structures françaises avec des partenaires dans d'autres États membres. Ces rencontres ont permis d'identifier des complémentarités sectorielles et géographiques, de renforcer la visibilité des porteurs français à l'échelle européenne et d'amorcer la constitution de consortiums en amont des échéances de dépôt.

La diffusion de fiches de recherche de partenaires a également constitué un outil structurant pour formaliser les besoins des porteurs de projets profil recherché, rôle dans le consortium, expertise ou zones géographiques ciblées. Plus de 25 organisations ont ainsi pu identifier et contacter des partenaires européens pertinents, contribuant à une meilleure structuration des consortiums et à la qualité des projets déposés.

Les échanges avec les postes diplomatiques et les Instituts français à l'étranger notamment en Allemagne, en Roumanie, en Pologne et en Tunisie ont permis d'approfondir l'identification de structures européennes et d'ouvrir de nouveaux écosystèmes de coopération, en particulier dans une perspective de mobilité des acteurs culturels.

Le travail mené avec les réseaux sectoriels (spectacle vivant, arts visuels, livre, patrimoine) permet par ailleurs une approche ciblée des filières. Ces réseaux jouent un rôle clé dans la qualification des porteurs de projets et l'identification d'opportunités de coopération adaptées aux réalités professionnelles. Les temps forts professionnels auxquels le Relais a participé contribuent également à créer des opportunités concrètes de networking et d'échanges transnationaux.

L'ensemble de ces actions traduit une approche plus proactive et structurée de la recherche de partenaires. La combinaison de sessions de matchmaking, d'outils formalisés, de la mobilisation du réseau diplomatique et du travail avec les réseaux sectoriels constitue un levier stratégique pour renforcer la qualité, la diversité et la compétitivité des projets français à l'échelle européenne.

ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS DES APPELS

L'analyse des résultats de la France dans les projets de coopération européenne en 2025 met en évidence un positionnement globalement solide, qui pourrait néanmoins être davantage renforcé au regard de son potentiel et des performances de ses principaux partenaires européens.

Sur les 87 projets de petite échelle sélectionnés à l'échelle européenne, la France est impliquée (en tant que coordinateur, partenaires ou partenaires associés) dans 21 d'entre eux, ce qui la place en quatrième position derrière l'Italie (impliquée dans 37), l'Espagne (27) et l'Allemagne (24). Tous ces projets sont nouveaux, ce qui montre la capacité des acteurs français à mobiliser de nouveaux porteurs et à développer des initiatives innovantes.

Concernant la moyenne échelle, la France est présente dans 8 projets sur 24 ; ces projets sont constitués d'initiatives plus solides, déjà soutenues précédemment à petite échelle. Ce passage témoigne d'une consolidation progressive et d'une montée en puissance de certains porteurs de projets. La France se situe ici en 5ème position derrière l'Espagne (12), l'Italie (12), l'Allemagne (10) et la Tchéquie (8).

Au total, sur les 29 projets en petite et moyenne échelles auxquels la France participe, le Relais Culture Europe a suivi 25 projets, soit environ 86 % du total, ce qui souligne une action très structurée et cohérente des initiatives.

Sur les projets de grande échelle, la France participe à 5 des 10 projets sélectionnés, ce qui la situe en retrait par rapport à l'Allemagne (8 projets) et à d'autres pays comme la Belgique, l'Espagne et l'Italie (7 projets chacun). Ces projets restent des leviers structurants, à la fois pour la visibilité, le financement et l'influence stratégique au niveau européen.

Par ailleurs, la France se distingue par une forte capacité de coordination. Elle pilote 10 des 21 projets à petite échelle auxquels elle participe et 4 des 8 projets en moyenne échelle, soit 14 projets au total, tous accompagnés par le Relais. Elle se place ainsi au deuxième rang européen en termes de coordination, derrière l'Italie (19 projets en coordination). Ce résultat témoigne de l'expertise d'un noyau d'acteurs expérimentés, sur lequel il est possible de s'appuyer pour élargir la participation française et consolider son impact sur les dispositifs européens.

Selon le tableau de bord public de l'EACEA, la France se classe au troisième rang pour les financements obtenus dans le cadre de l'appel à projets de coopération, avec 5,7 millions d'euros, derrière l'Italie (8,7 M€) et l'Allemagne (7,6 M€).

Les résultats dans le cadre de l'appel à la circulation des œuvres littéraires confirment un positionnement encore en progression : avec 3 projets sélectionnés, la France se situe en retrait par rapport à des pays comparables comme l'Espagne et l'Italie (6 projets chacun). La comparaison avec les grands pays culturels européens met en évidence un potentiel de développement pour les acteurs français sur ce dispositif stratégique.

Dans l'ensemble, la France dispose d'atouts réels, notamment en matière de coordination et de suivi des projets, mais pourrait encore renforcer sa participation globale et son intégration dans les réseaux européens.

6— ANALYSE DES ENQUÊTES DE SATISFACTION ET DES INDICATEURS DE SUIVI *

Le suivi des porteurs de projets a concerné 84 structures accompagnées, dont 65 primo-déposants, ce qui témoigne d'une mobilisation importante de nouveaux entrants dans le programme et de la capacité du dispositif à toucher des structures encore peu familiarisées avec les appels européens.

L'enquête de satisfaction révèle un niveau d'appréciation très élevé de l'accompagnement : parmi les 53 répondants, 52 se déclarent satisfaits, soulignant la qualité et la pertinence du soutien apporté. Les rendez-vous individuels sont particulièrement appréciés pour leur dimension personnalisée et leur apport stratégique, tandis que les webinaires sont jugés riches et utiles, bien que parfois denses.

Certains points d'attention peuvent toutefois être identifiés. Les questions budgétaires demeurent un sujet d'accompagnement important pour les porteurs de projets, notamment en matière de construction des budgets, de coordination des cofinancements et de gestion des flux financiers entre partenaires. La recherche de partenaires européens fait également apparaître des besoins différenciés selon le niveau de maturité des projets.

Dans l'ensemble, l'accompagnement est perçu comme un facteur structurant dans la qualité des candidatures

et contribue à la transformation des intentions de dépôt en candidatures effectives. Dans une logique d'amélioration continue, des pistes d'évolution sont identifiées, notamment le renforcement de l'anticipation de l'accompagnement, le développement de supports plus synthétiques (check-lists, guides ou fiches appels) et une clarification accrue des règles de cofinancement et de présentation budgétaire.

7— PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINS APPELS

La dynamique observée sur les appels Coopération confirme la présence d'un socle d'acteurs français expérimentés, capables de porter ou de rejoindre des projets européens structurants, tout en faisant apparaître plusieurs enjeux de consolidation pour les prochaines années.

La diversité des structures accompagnées et la progression de certains porteurs vers des projets de plus grande ampleur témoignent d'une montée en compétence progressive au sein des écosystèmes culturels français. Cette évolution reste toutefois contrastée selon les secteurs, les territoires et les capacités d'ingénierie disponibles. Le renforcement de l'information, de l'accompagnement et des formats de sensibilisation demeure donc un levier important pour élargir la base des structures impliquées dans les coopérations européennes, en particulier parmi les acteurs encore peu présents dans les dispositifs européens.

L'expérience acquise par les structures déjà engagées constitue également un point d'appui significatif. Le partage de méthodologies, de retours d'expérience et de pratiques de coopération apparaît comme un facteur favorable à la structuration de nouveaux projets et à la montée en compétence des porteurs émergents.

Plusieurs projets témoignent par ailleurs d'une volonté de changement d'échelle, avec des perspectives de développement vers des formats de coopération plus ambitieux. Cette évolution suppose toutefois un accompagnement adapté sur les questions de stratégie partenariale, de gouvernance, de structuration budgétaire et de pilotage européen.

*Analyse des enquêtes de satisfaction et des indicateurs de suivi

Appel 2025	Candidatures UE	Projets sélectionnées UE	Projets FR sélectionnés (coordination)
Circulation des oeuvres littéraires	189	39	3
Appel Coopération	1663	121	14
Résidences - Culture Moves Europe	1326	150	10

Les résultats observés soulignent également l'importance des partenariats européens durables et de la capacité des structures françaises à s'inscrire dans des réseaux internationaux actifs. Le renforcement des coopérations avec des partenaires expérimentés et la présence dans des consortiums européens diversifiés demeurent des éléments déterminants pour consolider la visibilité et le positionnement des acteurs français à l'échelle européenne.

Enfin, les appels à coopération et les dispositifs de circulation des œuvres littéraires continuent de jouer un rôle structurant dans le rayonnement et l'internationalisation des projets accompagnés. La poursuite d'un accompagnement dans la durée, articulant information, formation, échanges de pratiques et suivi des porteurs, apparaît comme un facteur important de consolidation des dynamiques engagées.

B. LE VOLET MEDIA

1—

STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ACTEURS

En 2025, l'activité menée dans le cadre du volet MEDIA du bureau Europe Créative France a poursuivi une stratégie de mobilisation structurée des acteurs français. L'objectif était de maintenir un niveau d'accompagnement exigeant auprès des professionnels tout en assurant un suivi attentif des priorités françaises dans le dialogue européen. Dans un contexte d'évolution des dispositifs et des équilibres du programme, l'année a confirmé la nécessité de consolider les outils existants, de formaliser les méthodes de mobilisation et d'inscrire l'action dans une trajectoire clairement structurée.

Cette stratégie repose sur une articulation étroite entre anticipation des échéances européennes, dialogue avec les organisations professionnelles et adaptation aux transformations sectorielles. Une planification annuelle des actions d'information et d'accompagnement, alignée sur les calendriers des appels et sur les temps forts du programme Europe Créative, a été diffusée en amont afin de permettre aux professionnels d'anticiper leurs démarches. Des sessions régulières de décryptage des appels, complétées par un suivi des projets soutenus, ont contribué à instaurer un cadre de travail stable et prévisible, favorisant à la fois la continuité de l'accompagnement et la préparation des évolutions attendues pour les années suivantes.

Plusieurs priorités sectorielles ont structuré cette mobilisation. Le jeu vidéo et les contenus XR/VR ont fait l'objet d'une attention particulière afin de mieux connecter les studios français aux opportunités européennes. Cette dynamique s'est notamment traduite par une présence renforcée lors de rendez-vous structurants tels que la Paris Games Week et la Gamescom, ainsi que par un dialogue accru avec les organisations professionnelles et les opérateurs publics. L'innovation technologique constitue également un axe central de mobilisation, en lien avec Business France, Bpifrance et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), afin de mieux articuler les dispositifs européens avec les stratégies nationales d'innovation.

L'action s'est également inscrite dans une logique territoriale. Des initiatives spécifiques ont été menées dans plusieurs régions particulièrement dynamiques dans le secteur du jeu vidéo, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie. Une attention particulière a également été portée aux territoires ultramarins, notamment à travers un appui au festival Nouveaux Regards en Guadeloupe. Par ailleurs, les

dynamiques de coopération en Méditerranée ont été suivies avec attention dans la perspective de la Saison Méditerranée portée par l'Institut français.

La dimension européenne de cette stratégie s'est traduite par une attention accrue portée aux coopérations avec des régions et écosystèmes présentant des capacités de production plus limitées. Une présence au Industry@Tallinn & Baltic Event a notamment permis d'initier des échanges en vue d'une initiative de coopération entre sociétés de production françaises et pays baltes.

2—

ORGANISATION DE L'APPUI TECHNIQUE AUX CANDIDATS ET BÉNÉFICIAIRES

L'appui technique constitue le cœur opérationnel de l'activité menée dans le cadre du volet MEDIA. L'accompagnement s'est structuré autour de modalités complémentaires combinant information collective, appui méthodologique et suivi individualisé des porteurs de projets. Les sessions d'information consacrées aux objectifs des appels, aux critères d'éligibilité et aux modalités d'évaluation ont été complétées par des sessions techniques portant sur les aspects financiers des projets et sur les procédures de dépôt.

En 2025, l'accompagnement a porté sur les dépôts de 11 appels du programme annuel Europe Créative 2025 ainsi que sur 2 appels relevant du Programme de travail 2026, dont la date limite de dépôt était fixée à décembre 2025, tout en préparant en amont les candidatures à quatre appels du même programme dont les dates limites étaient fixées entre janvier et février 2026. Ces sessions ont suscité un intérêt soutenu, avec près de 2 000 inscriptions et environ 1 200 structures participantes. L'accès systématique aux replays pour l'ensemble des inscrits a permis d'assurer une diffusion large et équitable de l'information, y compris pour les professionnels ne pouvant assister aux sessions en direct.

Au-delà de l'information générale, un accompagnement personnalisé a été proposé afin de répondre au niveau de compétition croissant entre les projets et d'affiner le positionnement stratégique des candidatures. Celui-ci s'est traduit par des échanges individuels avec les porteurs de projets ainsi que par des relectures approfondies de candidatures, assorties de retours détaillés à l'écrit ou lors d'entretiens dédiés.

Parallèlement, un accompagnement technique structuré a été préparé afin de renforcer la qualité des candidatures dans les années suivantes. Dans cette perspective, plusieurs ateliers thématiques transversaux ont été conçus en 2025 pour être déployés en 2026, en partenariat avec des experts sectoriels reconnus. Trois thématiques

prioritaires ont été identifiées : l'éco-production, en lien avec Ecoprod ; la parité, l'inclusion et la diversité, avec le Collectif 50/50 ; et la stratégie marketing et de distribution BtoB et BtoC, en collaboration avec une experte du secteur audiovisuel. Ces actions s'inscrivent dans une logique de suivi des indicateurs de performance afin de mesurer l'impact des dispositifs d'accompagnement et de renforcer la compétitivité des projets soutenus.

3. RESSOURCES POUR FACILITER L'ACCÈS AU PROGRAMME

Face au niveau de technicité élevé des appels MEDIA, un travail spécifique a été mené afin de rendre les dispositifs plus accessibles et de réduire les obstacles à l'entrée, en particulier pour les primo-déposants. Plusieurs outils structurants ont ainsi été développés et mis à disposition des professionnels afin de faciliter l'appropriation des exigences européennes et de sécuriser les démarches de candidature.

Un espace de ressources en ligne centralise désormais les ressources utiles, incluant les enregistrements des sessions d'information et techniques, ainsi que différents supports méthodologiques. Des grilles de lecture détaillant les attentes relatives aux questions de la Part B au regard des critères d'évaluation ont été élaborées afin d'aider les porteurs de projets à mieux structurer leurs dossiers. Des guides pratiques ont également été conçus pour accompagner le remplissage des annexes financières (budget, plan de financement, etc.) et la procédure de dépôt sur le portail Funding & Tenders.

Ce travail d'ingénierie documentaire s'inscrit dans un contexte où chaque appel présente des spécificités sectorielles et industrielles propres. L'objectif était donc double : harmoniser la compréhension des exigences européennes tout en tenant compte des particularités de chaque filière - développement et production, distribution, jeux vidéo, innovation technologique, festivals ou encore contenus immersifs - afin de faciliter l'accès au programme et d'améliorer la qualité des candidatures.

4. FACILITATION DE LA RECHERCHE DE PARTENAIRES EUROPÉENS

Le Relais Culture Europe s'appuie sur plusieurs initiatives structurantes soutenues par le volet MEDIA, qui occupent une place centrale dans l'écosystème audiovisuel européen et constituent des espaces privilégiés de mise en relation et de coopération entre professionnels. Parmi les programmes de formation figurent notamment Frame de l'INA et EURODOC ; parmi les marchés et initiatives BtoB, Series Mania, NewImages XR Market, le Marché du Film de Cannes, le Marché international du film d'animation d'Annecy (Mifa), le Marché international

du film classique (MIFC), Les Arcs Industry Village ou encore le Fipadoc.

Ces rendez-vous offrent des cadres particulièrement propices à l'identification de partenaires européens et au développement de coopérations transnationales. Dans ces contextes, l'accompagnement vise à encourager la participation active des professionnels en France à ces espaces de rencontre, afin de faciliter l'émergence de partenariats, d'explorer des opportunités de coproduction et de renforcer leur inscription dans des dynamiques européennes durables.

Les initiatives conjointes menées avec les autres bureaux Europe Créative MEDIA constituent également un levier important pour renforcer la coopération entre acteurs européens. Elles s'inscrivent principalement dans le cadre de grands rendez-vous internationaux réunissant l'ensemble des parties prenantes de l'industrie audiovisuelle, avec le soutien du Stand MEDIA du programme Europe Créative, pavillon commun mis en place lors de plusieurs marchés internationaux, notamment à l'European Film Market de Berlin, à Series Mania à Lille, au Marché du Film de Cannes, au Mifa à Annecy, à la Gamescom à Cologne et au MIPCOM à Cannes.

Pour les bureaux Europe Créative MEDIA, ces événements représentent des opportunités stratégiques à plusieurs niveaux : renforcer le réseautage entre bénéficiaires et bénéficiaires potentiels issus de différents pays, accroître la visibilité des projets soutenus par le volet MEDIA et favoriser la continuité des échanges au-delà de l'événement lui-même grâce à des rencontres qualifiées et à l'émergence de collaborations à moyen terme.

5. ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS DES APPELS*

Le programme annuel 2025 Europe Créative MEDIA comprenait 12 appels, dont deux à double session de dépôt, ainsi qu'un appel ciblé consacré au réseau *Networks of European Cinemas* pour Europa Cinemas. L'analyse présentée ici se concentre sur les appels relevant des clusters Content, Business et Audience, à l'exclusion de l'appel ciblé sur Europa Cinemas, du *European Mini Slate* destiné aux sociétés de production basées dans des pays à faible capacité de production, ainsi que des appels *European Film Sales* et *European Film Distribution*, dont les mécanismes de contribution reposent sur des systèmes automatiques calculés à partir des entrées en salle des films européens non nationaux.

CLUSTER CONTENT

Les appels du cluster Content, qui soutiennent le développement et la production, demeurent les plus fortement mobilisés par les sociétés françaises, confirmant la place structurante de la France dans l'écosystème audiovisuel européen.

L'appel **European Slate** marque un rebond particulièrement significatif en 2025. Après une chute en 2024, la France enregistre 63 dépôts, représentant 24,42 % de l'ensemble des propositions européennes. Cette remobilisation se traduit par 21 projets retenus, soit 25,3 % des projets financés, ce qui constitue la meilleure performance française depuis 2021. Ce résultat témoigne non seulement d'un retour à un niveau élevé de participation mais également d'une amélioration qualitative des candidatures.

*Analyse détaillée des résultats des appels

Appel 2025	Candidatures UE	Projets sélectionnées	Projets FR sélectionnés
TV and Online Content - 1	49	18	3
TV and Online Content - 2	60	28	11
European Slate Development	258	83	21
European Co-development	324	40	5
Video Games and Immersive Content	281	42	4
Skills and Talent development	155	25	5
Innovative Tools and Business Models	110	10	4
MEDIA 360°	33	7	3
European Film Distribution	268	258	32
European Film Sales	47	47	27
European Festivals	165	91	4
Audience development & Film education	59	11	2
Films on the Move 1	19	9	8
Films on the Move 2	29	12	9

Concernant **European Co-development**, la dynamique est plus contrastée. Le nombre total de projets soutenus au niveau européen diminue alors même que le nombre de dépôts augmente. Cette évolution s'explique principalement par une hausse significative des budgets par projet, liée à la constitution de consortiums plus larges et au développement de séries ambitieuses. Dans ce contexte plus compétitif, cinq projets français ont été retenus.

L'appel **Video Games and Immersive Content** reste peu mobilisé par les sociétés françaises. Sur 281 dossiers déposés au niveau européen, seuls 12 provenaient de structures françaises et 4 projets ont été soutenus sur un total de 42. Cette sous-participation interpelle au regard du dynamisme national du secteur du jeu vidéo. Une stratégie de mobilisation renforcée a donc été engagée à partir de septembre 2025 afin de mieux comprendre cette situation et de connecter plus étroitement les acteurs français de l'écosystème jeux vidéo et immersif aux opportunités européennes.

L'appel **TV and Online Content** présente un contraste entre ses deux sessions. La seconde session marque une progression nette avec 11 projets français retenus sur 28. Les montants alloués atteignent dans ce cadre un niveau record de 5,2 millions d'euros pour les projets français, confirmant la solidité du tissu français en matière de production sérieuse et sa capacité à s'inscrire dans des coproductions ambitieuses à l'échelle européenne.

CLUSTER BUSINESS

Le cluster Business favorise l'innovation, la montée en échelle et le développement des talents tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie audiovisuelle européenne.

En 2025, l'appel **Media 360** a soutenu huit hubs majeurs de l'industrie, dont trois en France : le Marché du Film de Cannes, Series Mania à Lille et le MIFA à Annecy. Cette présence confirme le rôle structurant de ces plateformes dans l'écosystème audiovisuel européen et international.

L'appel **Innovative Tools and Business Models** met en évidence une compétitivité particulièrement forte des structures françaises dans le domaine de l'innovation technologique. Sur 110 candidatures européennes, 17 provenaient de la France et 4 projets français figurent parmi les 10 projets retenus.

L'appel **Skills and Talent** a connu en 2025 un recentrage stratégique sur le développement des compétences dans les domaines des nouvelles technologies, du jeu vidéo, de la transition écologique et des nouveaux modèles économiques. La France a confirmé l'ensemble des programmes soutenus lors du cycle précédent et a participé avec un projet supplémentaire axé sur le secteur du jeu vidéo.

CLUSTER AUDIENCE

Le cluster Audience vise à renforcer la circulation des œuvres audiovisuelles européennes et à développer leurs publics.

L'appel **Films on the Move** présente une configuration particulière : la majorité des sociétés soutenues sont françaises en raison de la concentration des sociétés de ventes internationales en France. Toutefois, la diversité culturelle est assurée par l'origine des films soutenus, issus d'un large éventail de pays européens.

Les résultats pour l'appel **European Festivals** restent plus modestes, avec quatre festivals soutenus en 2025. Cette situation s'explique en partie par des critères d'éligibilité exigeants, notamment l'obligation de programmer au moins 50 % de films européens non nationaux, ce qui limite mécaniquement la capacité de nombreux festivals français à candidater.

L'appel **Audience Development and Film Education** soutient des initiatives favorisant le développement et l'engagement des publics, notamment à travers des actions d'éducation au cinéma à destination des jeunes. Publié tous les deux ans, il se caractérise par une certaine continuité, avec plusieurs initiatives régulièrement soutenues d'un appel à l'autre. Parmi elles figurent notamment European Arthouse Cinema Day, portée par la CICAIE, ainsi qu'ArteKino, coordonnée par ARTE GEIE.

Si l'on exclut Europa Cinemas, les projets soutenus dans le cadre des appels European Film Sales et European Film Distribution, qui ne nécessitent un accompagnement allégé (l'aide étant accordée sur la base de critères d'éligibilité, indépendamment de la qualité du dossier), et de l'appel Films on the Move, pour lequel les sociétés de ventes internationales sont devenues très autonomes après cinq années de mise en œuvre depuis 2021, le Relais Culture Europe a accompagné 42 des 62 projets soutenus sur les appels restants.

6. ANALYSE DES ENQUÊTES DE SATISFACTION ET DES INDICATEURS DE SUIVI

L'analyse des enquêtes de satisfaction repose sur environ 90 porteurs de projets ayant participé aux sessions d'information. La majorité des bénéficiaires ont découvert le dispositif via newsletters, mailings et bouche-à-oreille, ce qui témoigne de la visibilité et de la reconnaissance de l'action du Relais auprès des réseaux professionnels.

Les attentes exprimées portent principalement sur la compréhension des appels et des critères d'évaluation, la vérification de l'éligibilité, les conseils méthodologiques,

l'accompagnement sur les budgets et les plans de financement ainsi que le soutien au moment du dépôt en ligne. Environ quatre répondants sur cinq ont effectivement déposé une candidature à l'issue de l'accompagnement.

Les répondants soulignent une amélioration notable de la compréhension des attentes des évaluateurs, de la qualité rédactionnelle des dossiers et du positionnement stratégique des projets. Les rendez-vous individuels et les relectures personnalisées sont jugés particulièrement utiles, tandis que les webinaires, sessions de questions-réponses et ressources en ligne apparaissent essentiels pour sécuriser la démarche, notamment pour les primo-déposants.

Quelques axes d'amélioration sont néanmoins identifiés, notamment une meilleure anticipation des webinaires et ateliers, la mise à disposition d'exemples de dossiers ou de cas pratiques pour mieux comprendre les attentes des évaluateurs, un accompagnement renforcé dans la recherche de partenaires européens ainsi qu'un appui face aux difficultés techniques liées au portail Funding & Tenders.

7. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINS APPELS

L'année 2025 constitue une étape charnière pour le volet MEDIA, marquée par une consolidation des outils, des méthodes de travail et des dynamiques de coopération européennes. La mobilisation des professionnels français est restée soutenue, les performances sur plusieurs appels clés se sont renforcées et les dispositifs d'accompagnement ont gagné en lisibilité et en efficacité.

Les initiatives menées avec le CNC, la DG CNECT de la Commission européenne, l'EACEA et les autres bureaux Europe Créative ont confirmé la capacité du Relais Culture Europe à inscrire son action dans une dynamique européenne structurée, en particulier autour des priorités d'innovation et d'animation. Les formats expérimentés en 2025 - networking ciblé, ateliers thématiques, structuration des indicateurs de performance et accompagnement renforcé sur l'éco-production, la parité, la diversité et la dissémination - constituent désormais des acquis méthodologiques solides.

L'analyse des résultats 2025 met en évidence plusieurs enseignements stratégiques : une forte compétitivité française dans les clusters Content et Business, une capacité d'innovation reconnue au niveau européen, des marges de progression dans le secteur du jeu vidéo et des contenus immersifs, ainsi qu'un besoin d'accompagnement renforcé sur certains appels exigeants tels que les festivals ou le co-développement.

Ces constats structurent directement les orientations pour les prochaines années. L'enjeu sera désormais non seulement de consolider les dispositifs existants, mais aussi d'anticiper les évolutions du programme et de renforcer l'articulation avec les dynamiques européennes. L'entrée en vigueur du Programme de travail 2026, les ajustements introduits par la nouvelle architecture politique portée par AgoraEU et la perspective du futur cadre financier 2028-2034 appellent ainsi à une stratégie plus proactive et davantage articulée avec les transformations du secteur audiovisuel européen.

C. VOLET TRANSSECTORIEL

Complémentaire des volets Culture et MEDIA, le volet transsectoriel d'Europe Créative soutient des initiatives à l'intersection des secteurs culturels, créatifs et médiatiques, ainsi que des actions visant à renforcer l'écosystème de l'information et l'éducation aux médias. Les appels Creative Innovation Lab, NEWS - Journalism Partnerships et NEWS - Media Literacy mobilisent des communautés professionnelles distinctes et impliquent des logiques de coopération et d'accompagnement spécifiques. Les actions menées ont donc consisté à adapter les stratégies de mobilisation, d'information et d'appui aux caractéristiques propres de ces écosystèmes.

1. STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ACTEURS

La mobilisation autour de l'appel **Creative Innovation Lab** s'est concentrée sur l'identification d'acteurs susceptibles de développer des projets transsectoriels intégrant des dimensions d'innovation technologique et de nouveaux modèles économiques dans les industries culturelles et créatives. Les échanges avec les porteurs de projets français ont mis en évidence plusieurs difficultés récurrentes : la construction d'approches réellement transsectorielles associant secteurs audiovisuels et culturels, la capacité à produire une analyse de marché européenne solide et la formulation de modèles économiques crédibles à l'échelle européenne. Dans ce contexte, l'identification et la mobilisation de candidats potentiels ont porté en priorité sur des start-ups, incubateurs et accélérateurs des industries culturelles et créatives. Ce travail s'est appuyé sur un réseau de partenaires publics et d'acteurs de l'innovation, notamment la DGMIC du ministère de la Culture, le CNC, Bpifrance, la CCI de Paris, Business France et le Secrétariat général pour l'investissement dans le cadre des appels France 2030. Des pôles d'innovation technologique tels que Cap Digital et Minalogic ont également été associés à cette démarche. Une session de présentation de projets soutenus lors des éditions précédentes, organisée en lien avec la Commission européenne, l'EACEA et le réseau des bureaux Europe Créative, a permis de présenter des études de cas de projets soutenus lors des appels 2023 et 2024 et a rassemblé 507 inscrits, dont 285 participants. Par ailleurs, un travail interne d'identification a permis de repérer, parmi les acteurs engagés dans les volets Culture et MEDIA, des porteurs de projets susceptibles de développer des initiatives relevant de cet appel.

Pour l'appel **NEWS - Journalism Partnerships**, les actions de mobilisation ont porté principalement sur les organisations professionnelles de la presse et les acteurs engagés dans le soutien au journalisme indépendant. Les échanges avec les structures françaises ont mis en évidence un décalage fréquent entre les attentes

exprimées par les médias et la logique de l'appel, qui privilégie des projets de coopération européenne ou des dispositifs de financement destinés à soutenir des tiers. Par ailleurs, certaines alliances et fonds de presse français ont manifesté un intérêt pour ce dispositif tout en restant principalement centrés sur leurs membres nationaux, la coopération européenne ne constituant pas toujours un axe stratégique prioritaire. Afin d'élargir la base de candidats potentiels, un travail de mobilisation a été conduit en lien avec les bureaux du régime juridique et du régime économique de la DGMIC du ministère de la Culture ainsi qu'avec plusieurs organisations professionnelles, notamment le SPIIL et l'Alliance de la Presse d'Information Générale.

Pour l'appel **NEWS - Media Literacy**, la mobilisation a porté sur les organisations engagées dans l'éducation aux médias d'information. Les échanges avec les acteurs français ont montré que nombre d'entre eux disposent encore d'une expérience limitée en matière de coopération européenne et que leurs actions sont souvent principalement orientées vers les publics jeunes, alors que l'appel encourage des initiatives visant une plus grande diversité de publics. Plusieurs bénéficiaires récents avaient auparavant participé au programme Erasmus+, ce qui confirme l'existence de passerelles entre ces dispositifs et l'intérêt d'un travail conjoint avec les Agences Nationales Erasmus+. Dans cette perspective, la mobilisation s'est appuyée sur un partenariat avec le service du ministère de la Culture chargé de l'éducation aux médias ainsi qu'avec les Agences Erasmus+ afin d'identifier de nouveaux porteurs de projets susceptibles de se positionner sur cet appel.

2. ORGANISATION DE L'APPUI TECHNIQUE AUX CANDIDATS

L'appui technique proposé aux porteurs de projets s'est structuré autour d'une combinaison d'actions d'information collective, de préparation au dépôt et de suivi individualisé. Pour l'appel Creative Innovation Lab, un webinaire multi-programmes destiné aux start-ups et aux acteurs innovants des industries culturelles et créatives a permis de présenter un panorama des opportunités offertes par Europe Créative, Horizon Europe et Digital Europe afin d'orienter les candidats vers le dispositif le plus pertinent. L'accompagnement s'est ensuite poursuivi par un webinaire d'information, deux webinaires de préparation, deux sessions de questions-réponses et des rendez-vous individuels proposés jusqu'à la clôture de l'appel. Quatre-vingt-quatre structures ont participé au webinaire d'information et dix structures françaises ont finalement déposé une candidature.

Pour l'appel NEWS - Journalism Partnerships, une session multi-programmes a également été organisée afin de

présenter les opportunités offertes par Europe Créative, Horizon Europe et Digital Europe aux acteurs des médias d'information et de faciliter leur orientation vers les appels les plus pertinents. Les candidats ont ensuite bénéficié d'un webinaire de décryptage de l'appel, d'un webinaire de préparation et de deux sessions de questions-réponse

Dans le cas de l'appel NEWS - Media Literacy, un webinaire conjoint consacré aux opportunités offertes par Europe Créative et Erasmus+ a été organisé en partenariat avec le ministère de la Culture et les Agences Nationales Erasmus+. Les candidats ont également bénéficié d'un webinaire de préparation et de deux sessions de questions-réponses destinées à accompagner la structuration de leurs projets, et trois structures françaises ont déposé une candidature.

3. RESSOURCES POUR FACILITER L'ACCÈS AU PROGRAMME

Afin de faciliter la préparation des candidatures et l'accès aux informations nécessaires, plusieurs ressources documentaires ont été mises à disposition des porteurs de projets. Pour l'appel Creative Innovation Lab, ces ressources comprennent les supports de présentation des webinaires, leurs replays, les résumés des projets financés depuis 2021 ainsi qu'une FAQ et des ressources documentaires portant sur les enjeux d'innovation technologique, notamment l'intelligence artificielle et les mondes virtuels.

Pour les appels NEWS - Journalism Partnerships et NEWS - Media Literacy, ces ressources ont été regroupées dans des espaces ressources en ligne donnant accès aux supports de présentation, aux replays des webinaires, aux résumés des projets soutenus lors des éditions précédentes ainsi qu'à des rapports permettant d'aider les candidats à positionner leurs projets dans le cadre de ces appels.

4. FACILITATION DE LA RECHERCHE DE PARTENAIRES EUROPÉENS

La constitution de consortiums européens constitue une dimension structurante de ces appels. Pour Creative Innovation Lab, les bureaux Europe Créative de 19 pays ont mis en place un formulaire commun et un appel à idées

européen permettant d'identifier des projets émergents et de partager les recherches de partenaires. Avec l'accord des candidats et après vérification des propositions, ces informations ont été diffusées dans un fichier open source accessible jusqu'à la clôture de l'appel.

Pour l'appel NEWS - Journalism Partnerships, les bureaux Europe Créative de 23 pays ont contribué à relayer les propositions de projets et les recherches de partenaires des candidats français afin de faciliter la constitution de consortiums européens.

Dans le cas de l'appel NEWS - Media Literacy, des fiches de recherche de partenaires ont également été diffusées au sein du réseau des bureaux Europe Créative afin de soutenir la mise en relation entre organisations intéressées par une coopération européenne.

5. ANALYSE DES RÉSULTATS DES APPELS *

L'appel Creative Innovation Lab se caractérise par un niveau de compétition particulièrement élevé. Sur 200 candidatures européennes, seules douze ont dépassé le seuil de qualité fixé à 70/100 et 8 projets ont finalement été sélectionnés. Deux projets accompagnés ont été retenus : UC-A, porté par Lucid Realities, et CURIOSA, porté par Middle Earth Initiatives Group, soit un taux de sélection de 4,2 %.

Pour l'appel NEWS - Journalism Partnerships, 81 candidatures ont été déposées au niveau européen. Quatorze d'entre elles ont dépassé le seuil de qualité et 5 projets ont été sélectionnés par l'EACEA, soit un taux de sélection d'environ 7 %. Parmi les projets accompagnés, le projet Collaborative and Investigative Journalism Initiative (CIJI3), avec Reporters Sans Frontières comme partenaire français, a été retenu sur le sujet *Collaborations*. Un projet accompagné sur le sujet *Pluralism* n'a pas pu être sélectionné en raison de l'insuffisance de l'enveloppe budgétaire.

L'appel NEWS - Media Literacy a reçu 107 candidatures au niveau européen, soit une hausse de 81 % par rapport à l'année précédente. Cinquante-neuf candidatures ont dépassé le seuil de qualité mais seules 5 ont pu être financées (représentant un taux de sélection de 5%) compte tenu du budget limité de l'appel, fixé à 2,5 millions d'euros. Parmi elles figure le projet InfoFacto, porté par la structure Tralalere.

*Analyse des résultats des appels

Appel 2025	Candidatures UE	Projets sélectionnés	Projets FR sélectionnés
Creative Innovation Lab	200	8	2
Journalism Partnerships	81	5	1
Media Literacy	107	5	1

6. ANALYSE DES ENQUÊTES DE SATISFACTION ET DES INDICATEURS DE SUIVI

Les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des structures accompagnées témoignent d'un niveau de satisfaction très élevé concernant l'accompagnement proposé. Les cinq structures ayant répondu pour l'appel Creative Innovation Lab, les trois répondants pour l'appel Journalism Partnerships et les trois structures interrogées pour l'appel Media Literacy ont toutes exprimé un niveau de satisfaction de 100 %.

7. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINS APPELS

Pour Creative Innovation Lab, les évolutions annoncées pour les prochaines éditions de l'appel, notamment le ciblage de certains secteurs culturels et créatifs et l'augmentation du taux de cofinancement européen, confirment l'importance de renforcer l'identification d'acteurs innovants susceptibles de développer des projets à dimension européenne. Dans cette perspective, un travail de mise en relation sera poursuivi avec les dispositifs nationaux d'innovation, notamment les initiatives issues des appels France 2030 consacrés à l'intelligence artificielle et aux mondes virtuels, afin de favoriser l'émergence de candidatures européennes structurées.

Pour l'appel NEWS - Journalism Partnerships, l'évolution des moyens budgétaires ouvre des perspectives de participation élargie pour les acteurs européens. Dans ce contexte, le travail engagé avec les services du ministère de la Culture et les organisations professionnelles de la presse sera poursuivi afin d'améliorer la diffusion de l'information sur cet appel et de renforcer la mobilisation des structures françaises.

Enfin, pour l'appel NEWS - Media Literacy, l'augmentation progressive du nombre de candidatures au niveau européen souligne l'intérêt croissant pour ces dispositifs, tout en accentuant leur niveau de compétition. Le travail d'identification de nouveaux candidats sera poursuivi en lien avec le ministère de la Culture, les Agences Erasmus+ et les réseaux européens spécialisés dans l'éducation aux médias, notamment l'European Digital Media Observatory, afin de renforcer la participation des acteurs français à ces coopérations européennes.

2.

DIALOGUES EUROPÉENS : CROISER LES REGARDS ET NOURRIR LES PERSPECTIVES

A. FORUM EUROPE CRÉATIVE : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL DE RÉFLEXION, RENCONTRES ET ATELIERS

Le Forum Europe Créative est le rendez-vous annuel organisé par le Relais Culture Europe afin d'ouvrir, en France, un espace de dialogue et de réflexion sur les enjeux culturels européens. Pensé comme un événement appelé à se déployer sur différents territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, il vise à favoriser la circulation des débats, des expériences et des coopérations autour de l'Europe de la culture.

Cette rencontre rassemble artistes, professionnels des secteurs culturels, créatifs, audiovisuels et des médias d'information, responsables publics, chercheurs, étudiants ainsi que des organisations déjà engagées dans des projets européens ou souhaitant s'y engager. Elle poursuit un double objectif : éclairer les dynamiques qui structurent aujourd'hui les politiques culturelles européennes et favoriser la mise en relation entre acteurs susceptibles de développer des coopérations transnationales. Chaque édition s'organise autour d'un enjeu structurant pour l'Europe de la culture et combine une journée publique de débats et de mise en perspective, suivie de temps de travail entre pairs permettant d'approfondir certains sujets identifiés comme prioritaires par les filières et les territoires.

L'édition 2025, organisée les 2 et 3 décembre à Paris, était consacrée au thème « la liberté, l'engagement et les récits partagés dans l'Europe de la culture ». Elle s'inscrivait dans un contexte européen marqué par de fortes tensions démocratiques, des conflits aux frontières de l'Union et des transformations rapides des environnements médiatiques, technologiques et culturels.

Dans ce contexte, la question du rôle de la culture dans la défense des libertés, dans l'expression du pluralisme et dans la construction de récits communs à l'échelle européenne est apparue comme un enjeu central.

La première journée, organisée le 2 décembre à la Maison des Métallos, était ouverte à un large public et structurée autour de trois séquences thématiques : « Être libre », « S'engager » et « Raconter ». Elle a réuni près de 400 participants, dont 250 en présentiel et 150 en ligne, parmi lesquels des artistes, professionnels des secteurs culturels et médiatiques, représentants d'institutions européennes et nationales, chercheurs, étudiants et acteurs de la société civile afin de croiser leurs analyses sur l'état des libertés artistiques et culturelles en Europe et sur les formes contemporaines d'engagement culturel. Les échanges ont été diffusés en ligne sous forme de captations audio grâce à un partenariat avec HowlRound Theatre Commons, tandis qu'un partenariat avec Making Waves a permis la réalisation d'une série de podcasts consacrés à cette journée. Le programme détaillé de la rencontre est consultable [ici](#) sur le site du Relais Culture Europe.

Les échanges ont permis d'aborder plusieurs questions majeures : les menaces pesant sur la liberté d'expression et la liberté artistique dans différents contextes européens, le rôle des médias et de l'information dans les sociétés démocratiques, la capacité des pratiques artistiques à renouveler les formes de participation citoyenne, ainsi que la place des récits culturels et médiatiques dans la construction d'un espace public européen. Les discussions ont notamment réuni des représentants d'organisations culturelles européennes, du monde des médias, d'institutions publiques et de la société civile, contribuant à mettre en perspective les enjeux politiques, artistiques et démocratiques auxquels la culture est aujourd'hui confrontée.



Forum Europe Créative 2025, à la Maison des Métallo. Crédit photo : Augustin Janssen.

Au-delà de ces échanges, cette journée a également permis d'engager une réflexion collective sur l'évolution des politiques culturelles européennes, en lien avec la Boussole culturelle pour l'Europe et les discussions en cours sur le futur programme AgoraEU (2028-2034).

Le 3 décembre, des rencontres entre pairs organisées sur invitation dans différents lieux à Paris ont prolongé ces échanges en permettant d'approfondir plusieurs sujets identifiés comme prioritaires par les filières et les territoires. Animés par les équipes du Relais Culture Europe, cinq ateliers thématiques ont réuni des professionnels et experts européens afin d'analyser des enjeux sectoriels et de dégager des pistes de coopération et de travail pour les années à venir.

Ces ateliers ont constitué un espace de travail privilégié pour approfondir plusieurs enjeux émergents à l'échelle européenne et partager des retours d'expérience entre professionnels issus de différents secteurs et territoires.

ATELIER « PRENDRE SOIN DE NOS ESPACES DE VIE : ÉCOLOGIES DU CARE, RÉCITS DU VIVANT ET HOSPITALITÉS CULTURELLES »

Conçu comme un espace de conversation et de capitalisation, l'atelier a exploré les liens entre pratiques culturelles, care, territoires et santé mentale, en articulant plusieurs

approches (droits culturels, bien-être, récits du vivant, hospitalités culturelles). Les discussions ont fait émerger des pistes concrètes, notamment autour de la création d'une communauté durable d'entraide et de coopération, de la nécessité de décloisonner culture, écologie et aménagement, et de la transformation des institutions culturelles pour intégrer davantage les dimensions relationnelles et sociales des pratiques artistiques.

ATELIER « PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUEL : COOPÉRATION, CIRCULATION ET VALORISATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE »

La discussion a repositionné le patrimoine cinématographique comme un enjeu à la fois culturel et industriel, situé à l'intersection de politiques de mémoire, d'éducation à l'image, de diversité culturelle et de compétitivité. Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'une approche européenne plus structurée pour la préservation, la restauration, la numérisation et l'accessibilité des œuvres, ainsi que pour la circulation et la découvrabilité des catalogues. L'atelier a également identifié des défis transversaux : complexité des processus techniques, besoin d'outils communs et de données sectorielles partagées, déficit de compétences spécialisées et nécessité de coopérations paneuropéennes renforcées, dans un contexte où l'évolution des usages et des publics accroît l'attention portée aux œuvres patrimoniales.



Atelier du forum Europe Créative 2025. Crédit photo : Augustin Jansem.

ATELIER « EUROPE CRÉATIVE FACE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX POUR L'ANIMATION, LE JEU VIDÉO ET LES CONTENUS IMMERSIFS »

Cet atelier a rassemblé plusieurs segments des industries créatives afin d'identifier, de manière comparée, les impacts de l'IA générative sur les chaînes de production, les modèles économiques et les métiers. Les échanges ont fait ressortir deux lignes de tension majeures : d'une part des enjeux juridiques (traçabilité, conditions d'exercice du droit d'opposition, transparence sur les données d'entraînement, sécurisation contractuelle et usages des outils) et d'autre part des enjeux de compétences et d'accompagnement, dans un contexte d'adoption inégale selon les filières. Le besoin de référentiels de bonnes pratiques, d'espaces de dialogue inter-filières et de dispositifs adaptés aux structures indépendantes est apparu central.

ATELIER « TERRITOIRES ULTRAMARINS : ENJEUX D'ACCÈS ET DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES EUROPÉENS »

Cet atelier a mis en discussion les conditions d'un accès plus effectif des acteurs des territoires ultramarins aux programmes européens, au premier rang desquels Europe Créative. En présence du ministère de la Culture et du ministère des Outre-mer, les échanges ont souligné des contraintes structurelles (éloignement géographique, fragilités économiques, contraction des financements

publics), ainsi que des besoins de mise en capacité et d'ingénierie de coopération. Les participants ont également formulé des pistes d'amélioration portant sur la reconnaissance des spécificités ultramarines dans les cadres européens, la complémentarité entre financements régionaux et financements européens, et le renforcement des soutiens à la mobilité (notamment via des dispositifs forfaitaires). Les travaux de cet atelier ont également contribué à la consultation publique de la Commission européenne relative à la prochaine stratégie pour les régions ultrapériphériques de l'Union européenne.

ATELIER « ACCURATE - VERS UN RÉSEAU EUROPÉEN SUR CULTURE ET CITOYENNETÉ ACTIVE »

Dans la suite du projet E.C.C.E (Engagement dans la Cité par la Culture en Europe), cet atelier a permis d'échanger autour du projet ACCURATE - Active Citizenship through Culture and Art in Europe, porté par CY Université Cergy Paris Université et visant à structurer une future proposition d'Action COST consacrée aux liens entre pratiques culturelles et citoyenneté active. Les échanges ont porté sur la gouvernance et l'organisation d'un réseau européen sur quatre ans, la structuration des groupes de travail ainsi que les conditions d'une participation équilibrée entre acteurs académiques et non académiques. Une attention particulière a été portée à l'inclusion de publics insuffisamment représentés dans ce type de réseaux, notamment les étudiants et les citoyens, ainsi qu'à la prise en compte des inégalités de participation entre organisations.

B. ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS : CONTRIBUER AUX ÉCHANGES ET STRUCTURER LES COOPÉRATIONS

VOLET CULTURE

Dans le cadre du volet Culture du programme Europe Créative, le Relais Culture Europe a été fortement sollicité et mobilisé pour accompagner les acteurs culturels dans leur appropriation des programmes européens. Ces activités ont contribué à renforcer les coopérations, à diffuser les opportunités de financement et à structurer des réseaux à l'échelle européenne. Au cours de l'année, le Relais a ainsi participé à l'organisation de rencontres professionnelles, d'ateliers et de temps d'échanges dans le cadre de plusieurs événements et temps forts du secteur. Les listes ci-dessous constituent une sélection des actions menées au cours de l'année.

AXE TERRITOIRES (COLLECTIVITÉS LOCALES ET ACTEURS TERRITORIAUX)

- **21 février** - Aide aux territoires - session d'échanges sur la coopération culturelle européenne (350 participants des collectivités locales).
- **1er et 2 avril** - Ville et Métropole de Toulouse : deux journées d'échanges sur les politiques européennes de la musique et les coopérations, avec acteurs culturels et services de la ville (120 participants).
- **4 avril** - Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Nice) : table ronde sur les financements européens pour les acteurs culturels de la Métropole Nice Côte d'Azur (60 participants).
- **5 juin** - Conseil départemental de l'Essonne et Commune de Nozay : journée de rencontres et de réflexions pour les acteurs culturels essonnais (100 participants).
- **18 novembre** - Salon des maires et des collectivités locales : stand et table ronde sur la diversité culturelle, la citoyenneté et la jeunesse, en partenariat avec l'Europe des communes, l'Agence Erasmus+ et le PCN CERV (250 personnes).
- **20 novembre** - Ville et Métropole de Rennes : journée « Culture en mouvement », dédiée à la préparation et à la coopération européenne (80 participants).

AXE RÉSEAUX (PROFESSIONNELS, SECTORIELS ET INTERNATIONAUX)

- **20 mars** - Babel Music XP (Marseille) : participation à une table ronde sur les enjeux de la coopération euro-méditerranéenne (70 participants).

- **28 mars** - ASSITEJ (Marseille) : rencontres internationales du réseau en partenariat avec le desk danois.
- **2 juillet** - Forum Entreprendre dans la culture (Paris) : atelier Décodage du volet Culture du programme Europe Créative (150 participants).
- **13 juillet** - Festival d'Avignon : rencontre professionnelle « Et si la Méditerranée était un espace de récits, d'hospitalité et de création ? ».
- **22 octobre** - Festival D-CAF (Le Caire) : rencontres avec des opérateurs culturels de la région SWANA autour des enjeux de coopération dans le cadre du Pacte pour la Méditerranée.
- **4 novembre** - Atout France : participation au club culture avec une table ronde sur les enjeux européens pour le tourisme culturel durable (30 participants).
- **12 novembre** - Craftwork 4.0 All - plateforme européenne des métiers d'art, rencontres internationales, participation à une session sur la mobilité dans le secteur des métiers d'arts.
- **25 novembre** - Forum Entreprendre dans la culture (Lyon) : intervention « Europe et territoires : innover, relier, entreprendre ».
- **10 décembre** - CRESS Île-de-France : conférence des financeurs solidaires et session de matchmaking avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

VOLET MEDIA

Dans le cadre du volet MEDIA de l'activité du bureau Europe Créative France, le Relais Culture Europe contribue régulièrement à des rencontres professionnelles, tables rondes et événements sectoriels français et européens. Ces interventions permettent de présenter les opportunités offertes par le programme Europe Créative, d'éclairer les transformations en cours dans les secteurs de l'audiovisuel, du jeu vidéo et des contenus immersifs, et de renforcer le dialogue entre professionnels, institutions nationales et instances européennes. Elles participent également à la diffusion d'informations sur les politiques européennes et à la mise en relation d'acteurs susceptibles de développer des coopérations.

PARTICIPATION À DES INITIATIVES SECTORIELLES ET TABLES RONDES

Le Relais Culture Europe intervient régulièrement dans des espaces de réflexion consacrés aux enjeux européens du secteur audiovisuel et des industries créatives. En 2025, plusieurs interventions ont notamment été réalisées :

- **9 avril - CNC, matinée « Jeu vidéo, les défis européens »** : participation à la table ronde « *Quelles stratégies européennes pour répondre aux mutations du secteur ?* », consacrée aux politiques et stratégies européennes face aux évolutions rapides de l'industrie du jeu vidéo (100 participants).

- **10 avril - NewImages Festival, XR Market :** participation à la table ronde « *XR funding and opportunities in Europe* », portant sur les dispositifs de financement et les opportunités européennes pour les projets immersifs (60 participants).
- **31 août - Venice Immersive Market :** contribution à l'organisation de la table ronde « *Cultural Code Switching: Navigating Artistic Vision Across Markets* », mettant à l'honneur trois sociétés françaises impliquées dans la distribution de contenus XR (107 participants).
- **20 octobre - MediaTech SPRINT :** participation à un atelier d'innovation réunissant plusieurs entreprises européennes de l'industrie audiovisuelle afin de développer, dans un cadre de co-création interdisciplinaire, des solutions concrètes à des défis commerciaux identifiés (39 participants).
- **14 décembre - Les Arcs Industry Village :** participation à un panel organisé par le European Producers Club consacré à la place de la résilience démocratique dans la future génération de programmes européens (45 participants).



Festival international du film de Berlin 2025.
Crédit photo : Relais Culture Europe.

PRÉSENCE DANS LES GRANDS ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Une présence régulière est également assurée dans les principaux événements professionnels du secteur audiovisuel et des industries créatives, qui constituent des espaces privilégiés pour suivre les évolutions de l'industrie et renforcer les échanges avec les acteurs européens. En 2025, cette participation s'est notamment traduite par une présence à plusieurs marchés et rencontres internationales, parmi lesquels le **European Film Market** de Berlin, le **Marché du Film** de Cannes, le **Marché international du film d'animation (Mifa)** d'Annecy, la **Gamescom** de Cologne ou encore le **Industry@Tallinn & Baltic Event**.

Ces événements offrent l'occasion de renforcer le dialogue avec les institutions françaises (ministère de la Culture, CNC, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et européennes (DG CNECT, EACEA, Parlement européen), ainsi qu'avec de nombreuses organisations professionnelles du secteur telles que les EFAD, EPC, Eurocinema, Europa International, Europa Distribution, CICAIE, UNIC, Europa Cinemas, l'Observatoire européen de l'audiovisuel, CEPI ou FIAD. Des échanges réguliers sont également menés avec les acteurs nationaux, notamment lors des **Rencontres de l'ARP**, ainsi que dans le cadre d'assises thématiques consacrées aux transformations du secteur, telles que celles organisées par le **Collectif 50/50** ou les **Assises de l'éco-production**.

À travers ces différentes participations, le Relais Culture Europe contribue à renforcer la circulation de l'information sur les politiques européennes, à nourrir les échanges

entre professionnels et institutions et à accompagner les filières audiovisuelles et créatives dans leurs dynamiques de coopération à l'échelle européenne.

VOLET TRANSSECTORIEL

Dans le cadre du volet transsectoriel du programme Europe Créative, le Relais Culture Europe a poursuivi en 2025 ses échanges avec le ministère de la Culture afin de renforcer l'information et la mobilisation des acteurs français, notamment dans les secteurs des start-ups, des nouvelles technologies, des médias d'information et de l'éducation aux médias. Ces actions s'appuient notamment sur des interventions lors de rencontres professionnelles et d'événements sectoriels permettant de présenter les opportunités offertes par les appels transsectoriels et de favoriser le dialogue avec les acteurs concernés.

PARTICIPATION À DES INITIATIVES SECTORIELLES ET TABLES RONDES

Plusieurs interventions ont été réalisées en 2025 afin de présenter les dispositifs du volet transsectoriel et de mobiliser de nouveaux acteurs :

- **3 juillet - Forum Entreprendre dans la Culture (Paris-Belleville) :** participation à la table ronde « *Soutenir l'appropriation de l'IA : présentation des mécanismes de financement* », aux côtés de la Banque publique d'investissement (BPI) et du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI). Cette rencontre a permis de mettre en lumière

les complémentarités possibles entre les appels d'Europe Créative et les dispositifs de France 2030, notamment sur les enjeux d'innovation technologique (intelligence artificielle et mondes virtuels).

22 octobre - session "multi-programmes"

(Europe Créative / Horizon Europe / Digital Europe) : organisée avec la DGMIC du ministère de la Culture et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), cette rencontre a rassemblé 104 participants et a permis de présenter les opportunités offertes par différents programmes européens soutenant l'innovation.

13 mars - Assises Internationales du

Journalisme de Tours : participation à une table ronde consacrée aux financements publics pour les médias d'information indépendants, en présence du bureau économique de la presse de la DGMIC du ministère de la Culture. Cette intervention a notamment permis de présenter les appels NEWS - Journalism Partnerships, ainsi que les dispositifs de financements en cascade accessibles aux journalistes indépendants et aux structures de plus petite taille.

20 novembre - session conjointe avec les

Agences Erasmus+ : organisée avec le service du ministère de la Culture dédié à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), cette rencontre a rassemblé 66 professionnels afin de présenter les opportunités offertes par les programmes européens dans ce domaine.

30 octobre - Rencontres EMI de l'École

supérieure de journalisme de Lille : intervention consacrée à la présentation de l'appel NEWS Media Literacy, qui a permis de toucher plus de 70 professionnels du secteur.

Ces différentes interventions ont également contribué à renforcer le dialogue avec les acteurs institutionnels et professionnels concernés, notamment les services du ministère de la Culture, les alliances et syndicats de la presse ainsi que les organisations engagées dans les domaines de l'innovation technologique et de l'éducation aux médias..

C. RÉSEAU DES BUREAUX EUROPE CRÉATIVE : DÉVELOPPER LES ACTIONS CONJOINTES

VOLET CULTURE

Foire du livre de Lisbonne

Le Relais Culture Europe, en collaboration avec les collègues des bureaux Europe Créative, a participé pendant trois jours à la Foire du livre de Lisbonne du mois de juin afin de renforcer les échanges entre éditeurs européens et méditerranéens. L'événement comprenait des rendez-vous bilatéraux entre éditeurs portugais et internationaux (86 rencontres), un cocktail de networking réunissant 36 participants, une session d'information sur les opportunités européennes (49 participants) et une table ronde sur les enjeux du secteur (28 participants). Le Relais a accompagné 4 maisons d'édition françaises à participer.

Foire du livre de Francfort

Aux côtés des collègues des autres bureaux Europe Creative et en coordination avec l'EACEA, le Relais Culture Europe a assuré une présence conjointe sur le stand de l'Union européenne à la Foire du livre de Francfort en octobre. Les activités comprenaient des consultations individuelles et des sessions d'information, ainsi que des échanges informels avec les visiteurs. Au total, 209 consultations ont été réalisées et 184 visiteurs supplémentaires ont participé aux sessions et aux temps de networking, soit 393 professionnels touchés au total. Cette action a renforcé la visibilité des dispositifs européens, facilité les échanges entre acteurs du secteur et soutenu le développement de projets à l'échelle européenne.

Session Méditerranée pendant la réunion des bureaux Europe Créative Bruxelles

Le Relais Culture Europe a pris part à la session consacrée à la coopération culturelle en Méditerranée, intitulée « *Culture and Creativity in the Mediterranean: Towards a Shared Strategic Space* », organisée lors de la réunion des bureaux Europe Créative à Bruxelles en octobre.. Aux côtés de représentants des bureaux chypriote, espagnol, grec et italien, ainsi que de Josep Ferré, Directeur exécutif de la Fondation Anna Lindh, le Relais Culture Europe a contribué aux échanges en présentant les discussions autour du Pacte pour la Méditerranée, des projets financés par Europe Créative en France, ainsi que la Saison Méditerranée mené par l'Institut français. Une session riche qui a permis de réfléchir collectivement aux synergies entre les acteurs culturels méditerranéens et les nouveaux cadres stratégiques européens.



Festival d'Avignon 2025. Crédit photo : Relais Culture Europe.

Session Matchmaking CED

Le Relais Culture Europe a participé à la session de matchmaking le 13 mars organisée par les bureaux Europe Créative dans le cadre de l'appel Coopération 2025, réunissant 436 participants. Parmi les 14 projets qui ont pu présenter leur projet pour l'appel Coopération en plénière figurait un projet français porté par la Ville de Vincennes. La session a rassemblé de nombreux bureaux Europe Créative, notamment ceux d'Allemagne, d'Arménie, d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, d'Espagne, de Géorgie, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Serbie, de Tchéquie et d'Ukraine, offrant ainsi de nombreuses opportunités de rencontres et de coopérations entre professionnels culturels à l'échelle européenne.

Festival d'Avignon

Dans le cadre du Festival d'Avignon, le Relais Culture Europe a renforcé sa collaboration avec le bureau Europe Créative Wallonie-Bruxelles autour de temps d'échanges et d'accompagnement à destination des artistes et des professionnels présents sur les festival In et Off. Le Relais a notamment assuré une présence dédiée à des rendez-vous individuels avec des acteurs culturels souhaitant échanger autour des opportunités offertes par les programmes européens, des stratégies de coopération et des perspectives de développement à l'échelle européenne. Cette présence conjointe a permis de consolider les échanges entre professionnels francophones

et de renforcer la visibilité des dispositifs européens dans l'un des principaux temps forts internationaux du spectacle vivant.

VOLET MEDIA

En 2025, les actions conjointes des bureaux MEDIA, menées en lien avec la DG CNECT et l'EACEA, se sont concentrées autour de deux priorités stratégiques : l'innovation et le secteur de l'animation, considérées comme des leviers majeurs pour renforcer la compétitivité et la circulation des œuvres audiovisuelles européennes.

Dans le domaine de l'innovation, deux événements de networking ont été organisés à l'occasion de Series Mania en mars et du Festival de Cannes en mai. Ces rencontres ont permis de mettre en lumière des projets soutenus dans le cadre des dispositifs *Innovative Tools and Business Models* et *Innovation Lab*. Le format retenu reposait sur l'organisation de cinq à six tables tournantes, réunissant 70 professionnels sur les deux événements. Ces tables favorisent des échanges courts, structurés et minutés, permettant des rencontres directes entre porteurs de projets, partenaires potentiels, clients et autres parties prenantes. Le dispositif complétait utilement les formats de présentation (*showcases*) organisés par l'EACEA, en favorisant non seulement la visibilité des projets mais également la mise en relation opérationnelle entre acteurs. La possibilité offerte aux participants de partager leurs coordonnées a également permis d'ouvrir des perspectives de coopération concrètes au-delà des événements eux-mêmes.

Concernant le secteur de l'animation, les bureaux Europe Créative ont coorganisé, lors du MIFA, le panel « Creative Europe MEDIA - Des œuvres qui circulent, des publics qui se renouvellent ». Cette discussion faisait directement écho au Programme de travail annuel d'Europe Créative MEDIA, qui identifie l'animation comme un secteur à fort potentiel de circulation transfrontalière et jouant un rôle structurant dans la formation de l'identité culturelle des nouvelles générations européennes. Grâce à leur ancrage dans les écosystèmes nationaux et régionaux, les bureaux ont réuni des représentants de réseaux professionnels européens tels qu'Animation in Europe, AnimFrance, Diboos (Espagne), CEE Animation (Europe centrale et orientale) et Nordic Animation (pays nordiques), assurant ainsi une représentation équilibrée des différentes régions européennes, et mobilisant une soixantaine de professionnels dans le public.

Cette dynamique s'est poursuivie au MIPCOM avec l'organisation d'un atelier réunissant ces mêmes réseaux ainsi que d'autres acteurs structurants du secteur, parmi lesquels Animation Ireland, Wallimage (Belgique), Cartoon Italia, CineRegio (réseau européen des fonds régionaux pour le cinéma), Ecoprod - association française de



Stand MEDIA du festival Cannes 2025. Crédit photo : Relais Culture Europe.

référence en matière d'écoproduction audiovisuelle - ainsi que son équivalent italien Green Film. Cet atelier, consacré aux enjeux d'éco-production et à la réduction de l'empreinte carbone dans l'animation, a permis de présenter deux outils opérationnels : le Carbulator, calculateur carbone spécifiquement dédié à l'animation (dont l'adoption par Animation Ireland a été annoncée à cette occasion, Wallimage ayant également manifesté son intérêt), ainsi que ANiMPACT, standard environnemental développé conjointement par Green Film, CineRegio et Ecoprod.

L'ensemble de ces initiatives illustre le rôle des bureaux Europe Créative comme facilitateurs de coopération européenne, de circulation des bonnes pratiques et d'innovation sectorielle, contribuant à structurer les écosystèmes professionnels et à renforcer les capacités de coopération transnationale des acteurs européens.

VOLET TRANSSECTORIEL

Le Relais Culture Europe joue un rôle moteur dans l'animation de la communauté des bureaux Europe Créative Culture et MEDIA afin de renforcer la connaissance des appels transsectoriels et de favoriser la mise en coopération européenne des candidats. Cette action s'inscrit dans une logique de renforcement des synergies entre les volets Culture, MEDIA et Transsectoriel, ainsi

que dans le développement d'une expertise partagée sur les enjeux émergents, notamment ceux liés aux médias d'information.

En 2025, cette dynamique s'est traduite par l'organisation de deux actions conjointes structurantes. Une session d'étude de cas, organisée le 6 février 2025, a permis de présenter quatre projets bénéficiaires des appels Innovation Lab 2023 et 2024. Cet événement a été préparé en partenariat étroit avec la Commission européenne (DG EAC et DG CNECT), l'EACEA et les bureaux Europe Créative d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Croatie, du Danemark, d'Espagne, de Finlande, de Hongrie, d'Italie, de Lituanie, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Slovénie, de Suède et de Tchéquie. La session a réuni 285 participants issus de 23 pays participant au programme Europe Créative.

Une seconde action a pris la forme d'une session transnationale de pitching de projets, organisée le 11 décembre 2025, à destination des candidats à l'appel NEWS - Journalism Partnerships 2026. Cette initiative a été menée en partenariat avec la DG CONNECT, l'EACEA et un large réseau de bureaux Europe Créative (Allemagne - Berlin-Brandebourg, Hambourg, Munich, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Belgique - Flandres, Wallonie-Bruxelles, Croatie, Danemark, Espagne - Pays basque, Catalogne, Finlande, Géorgie, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie,

Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède et Ukraine). À cette occasion, sept projets issus de sept pays différents ont présenté leur proposition devant un public de 83 professionnels représentant 28 pays du programme Europe Créative.

Ces actions conjointes constituent des opportunités concrètes pour les bureaux Europe Créative Culture et MEDIA de travailler ensemble, de renforcer leur compréhension des appels transsectoriels et de mieux appréhender les spécificités du secteur des médias d'information. Les échanges réguliers avec l'EACEA contribuent par ailleurs à structurer une communauté de connaissance sur ces enjeux, dans la perspective de la future structuration du volet NEWS du programme AgoraEU actuellement en cours de négociation.

3.

TERRITOIRES : STRUCTURER LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES LOCALES

A. LABEUROPE : PARTENARIATS TERRITORIAUX POUR DÉVELOPPER L'ACCÈS AU PROGRAMME EUROPE CRÉATIVE

Afin de favoriser une participation plus équilibrée des acteurs culturels, créatifs, audiovisuels et des médias à l'échelle du territoire national, le Relais Culture Europe développe une démarche d'accompagnement territorial visant à élargir l'accès aux programmes européens, en particulier au programme Europe Créative.

Dans ce cadre, le Relais Culture Europe met en place des partenariats territoriaux intitulés LabEurope, déployés avec les collectivités territoriales qui en font la demande.

Un LabEurope constitue un dispositif destiné aux collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions ou collectivités d'outre-mer). Porté conjointement par le Relais Culture Europe et une collectivité partenaire, il vise à structurer des espaces d'information, d'accompagnement, de coopération et d'expérimentation autour de la dimension européenne des projets culturels, créatifs et audiovisuels.

Ces démarches territoriales permettent de mieux informer les acteurs locaux sur les opportunités offertes par les programmes européens, de stimuler des dynamiques de coopération européenne et de contribuer à la structuration de réseaux professionnels à l'échelle des territoires.

En 2025, quatre LabEurope ont été déployés en partenariat avec les collectivités territoriales : la Région Guadeloupe, la Collectivité Territoriale de Guyane, la Région Normandie et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur..

1. LABEUROPE GUADELOUPE

Lancé en février 2025 avec la Région Guadeloupe, le LabEurope Guadeloupe a obtenu les résultats suivants :

- 110 professionnels guadeloupéens ont participé au lancement en ligne du dispositif le 24 février 2025 ;
- 53 professionnels ont participé au webinaire dédié à l'appel Coopération 2025 du programme Europe Créative le 28 février 2025 ;
- 311 contacts professionnels sont abonnés à la lettre d'information du LabEurope Guadeloupe ;
- 89 professionnels inscrits et 29 présents à la session « mobilité européenne avec Culture Moves Europe et Erasmus+ » du 18 septembre 2025 ;
- plus d'une centaine de participants de la filière musicale guadeloupéenne ont pris part à la session d'information organisée par l'Agence Lakazawtis le 24 septembre 2025 ;
- 30 structures ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt pour bénéficier d'un accompagnement individuel sur les programmes européens ;
- 2 structures sensibilisées à l'appel Circulation des œuvres littéraires 2025 ;
- 2 structures candidates à l'appel Coopération 2025 ;
- des échanges engagés avec le festival audiovisuel Nouveaux Regards dans la perspective de l'appel MEDIA 2026 « Networks of European Festivals ».

2. LABEUROPE GUYANE

Lancé le 15 septembre 2025 avec la Collectivité Territoriale de Guyane, le LabEurope Guyane vise à structurer un partenariat territorial et à soutenir la mobilité européenne et transcontinentale des acteurs culturels et créatifs guyanais.

Les résultats obtenus en 2025 sont les suivants :

- 207 professionnels invités et 70 participants au lancement organisé du 15 au 19 septembre 2025 à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- 270 contacts professionnels abonnés à la lettre d'information du LabEurope Guyane ;
- 47 participants à la session « mobilité européenne avec Culture Moves Europe et Erasmus+ » du 18 septembre 2025 ;
- 1 bénéficiaire guyanais au dispositif *Culture Moves Europe* ;
- 2 structures candidates à l'appel Coopération 2025 : le Théâtre de Macouria et la MAZ - Maison de la Photographie Guyane-Amazone ;
- des échanges engagés avec le festival audiovisuel FIFAC dans la perspective de l'appel MEDIA 2026 « Networks of European Festivals ».

3. LABEUROPE NORMANDIE

Depuis 2020, la Région Normandie et le Relais Culture Europe coorganisent le LabEurope Normandie.

En 2025, les résultats suivants ont été obtenus :

- 9 facilitateurs réguliers, rassemblant la direction Culture et Patrimoine et la direction Europe et International de la Région Normandie ainsi que des agences et réseaux professionnels culturels, audiovisuels et créatifs normands, dont 2 nouveaux facilitateurs en 2025, contribuent à la co-animation de la communauté professionnelle régionale ;
- 459 professionnels mobilisés représentatifs de la diversité des filières culturelles, audiovisuelles et créatives normandes, dont 279 nouveaux abonnés à la newsletter du LabEurope Normandie en 2025 (+155 % par rapport à 2024) ;
- 1 artiste plasticienne normande retenue sur le dispositif de mobilité Culture Moves Europe ;
- 4 structures culturelles normandes retenues comme partenaires de projets sélectionnés sur l'appel Coopération du volet Culture depuis 2021 ;
- 1 structure audiovisuelle normande soutenue sur MEDIA depuis 2021 : Jamaste, partenaire et



Intervention sur "La 1ère", lors d'un déplacement dans le cadre du LabEurope

bénéficiaire de l'appel « Innovative Tools & Business Models 2022 » ;

- 2 projets de candidature à l'appel Coopération 2025 (non déposés).

4. LABEUROPE SUD

Dans le cadre de la convention de partenariat 2025-2026 conclue avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le LabEurope Sud a obtenu les résultats suivants en 2025 :

- 9 professionnels des secteurs culturels et créatifs reçus en rendez-vous individuels à Marseille le 19 novembre 2025 ;
- 1 candidature déposée au dispositif Culture Moves Europe fin 2025 ;
- 1 expression d'intérêt d'un acteur du territoire pour l'appel Coopération 2026 ;
- 32 professionnels du territoire présents à la conférence « Coopération européenne et Patrimoine culturel - musées » organisée le 10 décembre 2025 au Conseil régional.

B. PROJETS MENÉES AVEC L'OCDE

1. « FORUM CITOYEN POUR LA CULTURE » AVEC LA RÉGION NORMANDIE

En novembre 2023, la Région Normandie et le Relais Culture Europe avaient répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la DG REGIO de la Commission européenne intitulé « Innovative Implementation of the Partnership Principle in Cohesion Policy - Phase 2 ». À l'issue d'un processus de sélection conduit par la DG REGIO en partenariat avec l'OCDE, cette candidature commune a été retenue. Celle-ci s'est distinguée par deux caractéristiques : l'association, pour la première fois dans ce cadre, d'une collectivité régionale française et d'une organisation représentant la société civile, ainsi que le choix d'un projet centré sur des enjeux culturels, une thématique encore inédite depuis la création de cet appel en 2022.

Cette sélection s'inscrit dans un contexte européen marqué par un intérêt accru pour les démarches participatives mobilisant citoyens, professionnels de la culture et autorités publiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Le principe directeur de l'initiative consiste à produire des recommandations collectives sur les critères susceptibles de guider la sélection d'équipements culturels (musées, salles de spectacle, etc.) pouvant bénéficier de financements européens, en particulier dans le cadre du programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027, et en lien avec la mise en œuvre du Nouveau Bauhaus Européen.

Initialement programmée pour 2024, la conception et la mise en œuvre de cette action pilote ont été réalisées en 2025, avec un aménagement de calendrier accordé par l'OCDE et la Commission européenne afin de permettre une phase de préparation suffisante et l'obtention des validations nécessaires.

En juillet 2025, la Région Normandie a ainsi adressé 5 000 courriers à des citoyens de l'agglomération de Caen. Le dispositif a suscité 300 retours (soit environ 6 %), permettant de constituer, par échantillonnage, une assemblée citoyenne représentative intitulée « Forum Citoyen pour la Culture ». 32 citoyennes et citoyens ont participé aux travaux, consacrés à l'accessibilité et aux usages des équipements culturels du territoire, à partir de l'analyse de cinq lieux : l'IMEC (Institut des Mémoires de l'Édition Contemporaine), le Cargö, le FRAC Normandie, le Café des Images et Le Sablier. La participation est restée stable tout au long de la démarche, sans abandon.

Le Relais Culture Europe a pris part aux réunions préparatoires conduites avec la Région Normandie et l'OCDE entre janvier et septembre 2025, puis aux quatre

journées de délibération organisées à l'Abbaye aux Dames de Caen les 13 et 27 septembre, 11 octobre et 14 octobre 2025, incluant une présentation de projets culturels européens en lien avec la participation citoyenne.

Les recommandations formulées par l'assemblée citoyenne contribueront à alimenter les réflexions en cours sur l'évaluation des projets d'équipements culturels dans le cadre du FEDER 2021-2027 dont la Région Normandie est autorité de gestion, ainsi que les perspectives de programmation post-2027, en articulation avec les objectifs de la politique culturelle régionale.

Pour le Relais Culture Europe, cette action pilote a contribué à renforcer la relation de travail engagée avec la Région Normandie et à participer, aux côtés de l'OCDE et de la Commission européenne, à une expérimentation portant sur les modalités de participation citoyenne dans les politiques publiques. Elle constitue également un point d'appui pour approfondir, dans une perspective européenne, les enjeux de démocratie culturelle, de participation et de mise en capacité des citoyens, appelés à occuper une place croissante dans les futurs cadres programmatiques, notamment dans la perspective d'AgoraEU. Cette expérience permet enfin d'éclairer les complémentarités possibles entre les financements européens mis en œuvre au niveau régional, notamment dans le cadre des fonds de cohésion, et les programmes européens en gestion directe, dont le Relais Culture Europe assure l'information et l'accompagnement en tant que point de contact national pour le programme Europe Créative.

session 3 intitulée « *Renforcer le dialogue pluri-niveaux pour maximiser les opportunités des PGDI dans les RUP* », organisée dans le cadre de la conférence finale du projet le 21 septembre 2025 (en ligne - 350 participants). Cette intervention a permis de partager leur expérience et d'apporter un témoignage sur l'importance d'une coordination renforcée entre niveaux local, national et européen afin d'améliorer la mobilisation des programmes européens dans les régions ultrapériphériques.

2. « RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES PGDI DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS FRANÇAIS » AVEC LA DGOM

Le Relais Culture Europe et plusieurs collectivités territoriales des territoires ultramarins français, notamment la Région Guadeloupe et la Collectivité Territoriale de Guyane, ont contribué depuis 2024 aux travaux du projet « Concrétiser les opportunités européennes dans les régions ultrapériphériques françaises : clés pour optimiser les programmes européens en gestion directe et indirecte », mené conjointement par la DGOM, la Task Force Réformes & Investissements (SG REFORM) de la Commission européenne et l'OCDE. Ce projet a notamment permis la production d'une boîte à outils destinée aux collectivités territoriales ultramarines françaises ainsi qu'aux porteurs de projets de ces territoires.

Dans ce cadre, le partenariat LabEurope Guadeloupe entre la Région Guadeloupe et le Relais Culture Europe a été identifié par l'OCDE comme bonne pratique. La Région Guadeloupe et le Relais Culture Europe ont ainsi pu mettre en valeur ce partenariat en contribuant à la

C. COOPÉRATIONS TERRITORIALES: ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS LES PROJETS EUROPÉENS

En complément des dispositifs territoriaux structurés tels que les LabEurope, le Relais Culture Europe intervient également à l'invitation de collectivités territoriales pour contribuer à des temps d'information, de formation ou de réflexion stratégique autour des opportunités offertes par les programmes européens pour la culture, et en particulier du programme Europe Créative, dont il assure le rôle de point de contact national. Ces interventions visent à la fois à sensibiliser les collectivités territoriales au fonctionnement des programmes européens gérés au niveau de l'Union européenne et à renforcer leur capacité à accompagner les acteurs culturels de leur territoire dans le développement de projets et de coopérations européennes.

À Toulouse, la Ville et Métropole de Toulouse ont organisé, les 1er et 2 avril 2025, deux journées de travail consacrées aux financements européens pour la culture. Ces rencontres ont permis de présenter les opportunités offertes par le programme Europe Créative et, plus largement, par d'autres fonds européens mobilisables pour la culture, dans un premier temps auprès d'acteurs du secteur musical dans le cadre du label UNESCO Ville créative, puis auprès des équipes de la collectivité impliquées dans des projets culturels. Les échanges ont également permis de valoriser des retours d'expérience de porteurs de projets soutenus par Europe Créative, ainsi que l'implication de collectivités territoriales engagées dans des coopérations culturelles européennes.

À Rennes, une journée organisée le 20 novembre 2025 avec la Ville et Métropole de Rennes s'est tenue en préambule du cycle « Face à la guerre - Dialogues européens », cycle de rencontres initié par l'Institut français en 2024 et porté en 2025 à Rennes par Les Champs Libres. La rencontre a réuni acteurs culturels et porteurs de projets autour des enjeux de mobilité et de coopération européenne, avec notamment l'intervention de Judith Videcocq, cheffe d'unité Europe Créative à la Commission européenne. La journée a alterné table ronde, ateliers d'échanges entre acteurs du territoire et sessions de conseil individualisé animés par les équipes du Relais Culture Europe.

À Nantes, plusieurs initiatives ont été menées en 2025 avec la Ville et Métropole de Nantes, en lien avec le réseau On the Move, autour des enjeux de mobilité et de coopération internationale. Une première rencontre organisée le 7 mars 2025, dans le cadre du programme

Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire, a proposé un retour sur une étude réalisée par On the Move consacrée aux mobilités culturelles internationales d'artistes et d'opérateurs nantais entre 2019 et 2023. Cette restitution a été complétée par la présentation du dispositif Culture Moves Europe, illustrant les opportunités de mobilité offertes par le programme Europe Créative. Une seconde rencontre organisée le 6 octobre 2025 a permis de poursuivre ces échanges autour des opportunités de financement et de mobilité, avec la valorisation de projets soutenus par Europe Créative.

D. GROUPE DE TRAVAIL « PROSPECTIVE ET TERRITOIRES » : BILAN DES TRAVAUX 2023-2025

Le groupe de travail « Prospective et Territoires » avait été constitué en août 2023 dans le cadre de l'Assemblée du Relais Culture Europe. Il réunit une diversité d'acteurs culturels, créatifs et audiovisuels, des collectivités territoriales, des réseaux professionnels ainsi que des agences nationales engagées sur les enjeux croisant culture, coopération européenne et développement territorial.

Lors de sa première réunion de travail, le 14 novembre 2023, les membres du groupe ont identifié trois axes de travail pour la période 2024-2025 : soutenir la mobilité européenne et les dynamiques d'hospitalité entre acteurs de territoires européens ; renforcer la capacité collective de mobilisation autour des agendas politiques et des dispositifs européens ; et mobiliser progressivement le niveau politique afin de renforcer la place de la culture dans l'évolution des politiques publiques européennes.

En 2025, les travaux du groupe se sont principalement concentrés sur les deux derniers axes. Deux webinaires consacrés aux appels de la Facilité du Nouveau Bauhaus Européen, organisés les 29 avril et 27 mai 2025, ont permis d'approfondir la compréhension de ce dispositif par les membres du groupe. Parallèlement, un travail collectif a été engagé autour de l'élaboration d'une contribution stratégique à la future programmation européenne 2028-2034. Cinq réunions de travail organisées entre mars et juillet 2025 ont permis de présenter la démarche de plaidoyer, d'analyser les évolutions des politiques européennes - notamment l'Agenda rural européen - et de finaliser une proposition de contribution stratégique.

Cette contribution a notamment alimenté la publication « Vers un Livre blanc de la décentralisation culturelle » (pages 152-155), porté par l'Observatoire des politiques culturelles et présenté lors des BIS de Nantes en janvier 2026.

Le groupe de travail réunit notamment : Association des Centres Culturels de Rencontre (ACCR), Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), Agence Nationale Erasmus+ France Éducation Formation, Ars Longa, Direction de la Culture et du Patrimoine de la Région Normandie, Direction des affaires culturelles de la Ville de Marmande, Direction du Développement Culturel et Sportif de la Région Réunion, Domaine de Kerminy, Domaine de Regain, FAMDT - Fédération des acteurs et actrices des danses traditionnelles, Films en Bretagne, Fédération des Maisons Familiales Rurales (FMFR), FNADAC, France urbaine, Groupe Ouest, KOLET' -

Réseau d'acteurs professionnels du spectacle vivant de La Réunion, Motra, POLAU - pôle arts & urbanisme, Ruralité Environnement Développement (RED), Réseau Français des FabLabs (RFFLabs), Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, S-composition, TALM - École supérieure d'art et de design Tours Angers Le Mans, UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles.

4.

SYNERGIES ENTRE PROGRAMMES : ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE FINANCEMENT

A. ARTICULATION ENTRE ERASMUS+, HORIZON EUROPE ET CERV : INFORMATION ET ORIENTATION DES PORTEURS DE PROJETS

L'articulation entre plusieurs programmes européens - Europe Créative, Erasmus+, Horizon Europe et CERV - constitue un enjeu croissant pour les acteurs des secteurs culturels, créatifs et audiovisuels. Ces dispositifs répondent à des besoins complémentaires et peuvent soutenir différentes dimensions d'un même parcours européen : coopération artistique, recherche et innovation, mobilité, formation ou engagement citoyen.

Dans la pratique, de nombreux porteurs de projets mobilisent successivement ou parallèlement plusieurs programmes afin d'accompagner différentes phases de développement de leurs initiatives. Cette démarche suppose une compréhension fine des cadres d'intervention propres à chaque dispositif et de leurs modalités de financement, notamment afin d'éviter tout risque de double financement européen pour un même projet.

Cette logique de complémentarité s'inscrit également dans les orientations de la Commission européenne et de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Les candidatures sont encouragées à démontrer la valeur ajoutée des projets proposés au regard d'initiatives européennes antérieures, ainsi qu'à valoriser l'expérience acquise dans la mise en œuvre de projets cofinancés par d'autres programmes de l'Union européenne. L'expérience en tant que coordinateur ou partenaire de projets européens constitue ainsi un élément d'appréciation de la capacité opérationnelle des organisations candidates.

Dans ce contexte, le Relais Culture Europe joue un rôle d'aiguillage en orientant ou réorientant les porteurs de projets vers le levier de financement européen le plus adapté à leurs besoins et au stade de développement de leur initiative. Cette action vise à accompagner les acteurs dans un parcours européen cohérent, au sein duquel différents programmes peuvent être mobilisés de manière complémentaire et qui peut, le cas échéant, conduire à une mobilisation du programme Europe Créative, tout en assurant un relais vers les points de contact nationaux compétents pour chacun des dispositifs concernés.

Cette logique se traduit notamment par un travail d'information et d'accompagnement autour du programme Erasmus+. L'équipe compte en effet deux collaborateurs exerçant également la fonction de développeurs Culture auprès de l'Agence Nationale Erasmus+ France Éducation Formation. Cette double expertise permet d'informer les professionnels des secteurs culturels et créatifs sur les opportunités offertes par Erasmus+, de les orienter entre les programmes Europe Créative et Erasmus+, et de les accompagner dans la préparation de leurs candidatures. Cette mission couvre l'ensemble des cinq secteurs éducatifs du programme : enseignement scolaire, formation professionnelle, enseignement supérieur, éducation des adultes et jeunesse.

En 2025, 30 structures ont été informées des opportunités offertes par Erasmus+ et neuf candidatures ont bénéficié d'un accompagnement. Parmi celles-ci, deux projets ont été sélectionnés dans le secteur de l'éducation des adultes par l'Agence Nationale Erasmus+ France Éducation Formation : un partenariat simplifié porté par le collectif 50x50 et une accréditation présentée par l'Association des Centres Culturels de Rencontre (ACCR).

B. COORDINATION AVEC LES AGENCES NATIONALES ERASMUS+ : STRUCTURER LES PASSERELLES ENTRE PROGRAMMES

Un groupe de travail inter-agences réunit des représentants du Relais Culture Europe et des deux Agences Nationales Erasmus+ françaises (Éducation Formation et Jeunesse & Sport). Cette instance vise à renforcer la coordination entre programmes européens et à faciliter l'orientation des acteurs culturels et créatifs vers les dispositifs les plus adaptés à leurs projets.

Les travaux portent principalement sur trois axes : la connaissance mutuelle des programmes, la facilitation des passerelles entre dispositifs européens et le partage d'expertise sur d'autres instruments pertinents pour les secteurs culturels et créatifs, notamment CERV, Horizon Europe ou le Nouveau Bauhaus Européen.

La coopération repose sur un échange régulier de pratiques d'accompagnement, l'analyse des besoins des porteurs de projets, la production d'outils communs d'orientation ainsi que la participation conjointe à des événements professionnels. En 2025, le groupe de travail s'est réuni à trois reprises et a permis d'aboutir à plusieurs résultats concrets : l'élaboration d'éléments de langage harmonisés, la mise en place d'outils partagés pour l'accompagnement des candidats, l'organisation ou la participation conjointe à onze événements et la création d'un agenda commun de coordination.

Les travaux engagés visent également à structurer des outils inter-programmes permettant d'accompagner plus efficacement les porteurs de projets dans la définition et l'évolution de leur stratégie européenne.

C. « CAP SUR L'EUROPE CULTURELLE » : UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX SYNERGIES ENTRE PROGRAMMES EUROPÉENS

En 2025, le Relais Culture Europe a lancé un nouvel événement annuel intitulé « Cap sur l'Europe culturelle », organisé en coordination avec le ministère de la Culture, le PCN du Cluster 2 d'Horizon Europe et l'Agence Erasmus+ France Éducation Formation. Consacré aux synergies entre financements européens pour la culture, cet événement s'adresse aux acteurs culturels et créatifs ainsi qu'aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche souhaitant mieux comprendre et articuler les programmes Europe Créative, Horizon Europe et Erasmus+.

La première édition s'est tenue le 27 mars 2025 à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et a réuni environ 160 participantes et participants. La journée a permis de présenter les principaux dispositifs et appels à projets 2025, de partager des exemples de projets soutenus et de proposer des temps d'échanges à travers des ateliers collectifs et des rendez-vous individualisés.

Une session en ligne complémentaire a été organisée le 12 mai 2025 dans un format plus court, articulé autour d'une présentation des programmes et d'un temps de questions-réponses. Elle a rassemblé plus de 300 participantes et participants.

Cet événement contribue ainsi à renforcer la lisibilité des différents programmes européens et à accompagner les acteurs culturels et créatifs dans la construction de stratégies de financement complémentaires.

D. COOPÉRATION AVEC LES RÉSEAUX EUROPÉENS ET PROFESSIONNELS

La participation à plusieurs réseaux européens et professionnels constitue un levier important pour renforcer la capacité d'observation, de mise en relation et de coopération du Relais Culture Europe à l'échelle européenne. Ces engagements se traduisent notamment par la participation à une réunion annuelle organisée par chacun de ces réseaux ainsi que, le cas échéant, à des groupes d'échange et de travail organisés en ligne.

Le Relais Culture Europe est membre de On the Move, réseau européen d'information et de plaidoyer dédié à la mobilité des artistes et des professionnels de la culture. Cette participation permet d'approfondir les enjeux liés à la mobilité internationale et d'échanger avec d'autres bureaux Europe Créative présents dans le réseau, notamment Motovila (bureau Europe Créative Slovénie) et DutchCulture (bureau Europe Créative Pays-Bas). Elle contribue également à suivre des questions transversales telles que la mobilité et la protection des artistes en situation de risque, le développement des compétences ou les enjeux de soutenabilité environnementale dans les pratiques de mobilité culturelle. Le directeur du Relais Culture Europe est par ailleurs secrétaire du conseil d'administration du réseau..

Le Relais Culture Europe participe également au réseau Culture Action Europe, réseau européen de référence pour le plaidoyer culturel. Il prend part en particulier au French Hub, groupe francophone coordonné par la Michael Culture Association, qui réunit plusieurs organisations françaises membres du réseau. Cet espace d'échange permet de partager des informations sur les politiques culturelles européennes, d'identifier des coopérations possibles et de valoriser le rôle de levier du programme Europe Créative.

Membre du réseau Ruralité-Environnement-Développement (RED), qui vise à renforcer le dialogue avec les institutions européennes et à améliorer la mise en œuvre des politiques rurales à l'échelle européenne, le Relais Culture Europe a participé à la conférence « Rural Pact Conference - From vision to action: Empowering rural areas for the future », organisée les 16-17 septembre 2025 près de Courtrai (Belgique). Réunissant près de 300 participants, cette rencontre a abordé les enjeux liés à l'avenir des territoires ruraux, notamment en matière de culture, de patrimoine et de tourisme, et a contribué à l'actualisation du Plan d'action rural de l'Union européenne dans le cadre de la « Vision à long terme pour les zones rurales à l'horizon 2040 ».

Enfin, à la fin de l'année 2025, le Relais Culture Europe a rejoint le Mouvement de l'urbanisme culturel, réseau

consacré aux liens entre culture, projets de territoire et politiques d'aménagement. Cette participation renforce les échanges autour des dynamiques territoriales et des projets culturels inscrits dans leur environnement local, en identifiant notamment les passerelles possibles avec le programme Europe Créative ainsi qu'avec d'autres initiatives européennes telles que le Nouveau Bauhaus Européen.

5.

RECHERCHE ET INNOVATION : RAPPROCHER LES ACTEURS CULTURELS ET CRÉATIFS DU MONDE DE LA RECHERCHE

En matière de recherche et d'innovation, l'activité du Relais Culture Europe s'organise autour de deux axes complémentaires. D'une part, la « mission recherche », rendue possible grâce au soutien de la DGDCER du ministère de la Culture, qui vise à accompagner et positionner les établissements de l'enseignement supérieur Culture, les chercheurs ainsi que l'ensemble des acteurs culturels et créatifs dans le programme Horizon Europe. Cette mission se déploie en amont des activités de conseil du PCN du Cluster 2 d'Horizon Europe.

Cette double implication permet à la fois de renforcer l'expertise du Relais Culture Europe sur les dispositifs européens de recherche et d'innovation et d'approfondir la compréhension des enjeux liés aux transitions écologique, sociale, démocratique et numérique. Elle contribue également à consolider le rôle du Relais comme interface entre les acteurs culturels et créatifs et le monde de la recherche, tout en favorisant les synergies entre les différents programmes européens.

A. « MISSION RECHERCHE » : ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE

Dans le cadre du programme Horizon Europe (2021-2027), et plus particulièrement du Cluster 2 « Culture, créativité et société inclusive », l'action engagée en 2025 vise à renforcer la capacité des acteurs culturels et créatifs à se positionner sur des projets de recherche européens.

Cette mission se traduit par des actions d'information, d'acculturation et d'accompagnement destinées à faciliter l'appropriation des dispositifs de recherche par les acteurs culturels et créatifs. La diffusion d'informations relatives aux programmes, aux appels et aux projets s'appuie sur une lettre d'information mensuelle, le site internet et les réseaux sociaux, assurant une veille structurée et accessible.

L'événement « Cap sur l'Europe culturelle », mentionné précédemment, contribue à cette dynamique en réunissant acteurs culturels et créatifs, chercheurs et institutions autour des enjeux croisés de coopération, de culture et de recherche. Cette rencontre favorise le dialogue entre communautés professionnelles aux cadres d'intervention distincts et participe à une meilleure compréhension des logiques propres aux projets de recherche européens.

L'accompagnement se concrétise également par une facilitation active de la mise en réseau et de la recherche de partenaires. En 2025, cette dynamique a notamment permis d'établir des liens avec sept universités européennes, donnant lieu à sept partenariats de coopération. L'École supérieure d'art et de design Grenoble-Valence rejoint ainsi, en tant que partenaire, le consortium AI-SECRET, cofinancé par le programme Digital Europe. Le laboratoire PLACES de CY Cergy Paris Université est, pour sa part, mis en relation avec plusieurs partenaires universitaires dans le cadre du dépôt d'une Action COST au titre d'Horizon Europe. Cet accompagnement se traduit également par un soutien stratégique apporté à quinze structures culturelles dans leur compréhension des appels et leur positionnement dans des projets de recherche européens. Il a permis l'accompagnement de trois dépôts de dossiers, dont deux déposés en 2025 et un prévu en 2026.

Par ailleurs, une participation régulière au groupe de travail national du Cluster 2 permet de suivre les échanges relatifs à la préparation du programme de travail 2026-2027, assurant une articulation entre priorités européennes et dynamiques nationales.

L'ensemble de ces actions confirme un rôle d'interface entre les secteurs culturels et créatifs et les dispositifs européens de recherche, dans une logique de décloisonnement et de montée en compétence.

B. IDEAL : OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT

Démarré en février 2025, le projet IDEAL (Inclusive Democratic Engagement and Language technologies in Europe) s'inscrit dans le cadre d'Horizon Europe. Il vise à renforcer la participation démocratique au sein d'un espace public européen multilingue et multiculturel.

Son objectif principal consiste à développer des méthodes et des outils technologiques avancés - traduction automatique, simplification de texte, sous-titrage, lecture à voix haute, agents conversationnels - afin de permettre à des citoyennes et citoyens parlant différentes langues, y compris issus de groupes minorisés, de délibérer ensemble sur des enjeux européens majeurs tels que la démocratie, les migrations, la santé et le bien-être, l'emploi, la justice sociale et l'État de droit.

Le projet articule une analyse du paysage participatif européen, des démarches d'innovation sociale (co-design, co-création, design thinking) et le développement d'une plateforme de délibération en ligne ainsi que d'une application mobile. Ces dispositifs sont testés dans plusieurs pays européens, notamment en Autriche, Belgique et Grèce, et plus largement à l'échelle des pays membres du consortium et de l'Union européenne.

La participation du Relais au projet porte sur le soutien à la dimension d'innovation sociale, aux côtés du partenaire espagnol INNOPAC. Cette contribution concerne en particulier la conception participative des dispositifs et la mise en relation avec des acteurs culturels et créatifs, afin d'ancrer les outils développés dans des pratiques concrètes et des contextes territoriaux diversifiés.

C. E.C.C.E. : OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Le projet E.C.C.E. (Engagement dans la Cité par la Culture en Europe), porté par le laboratoire PLACES de CY Cergy Paris Université et l'association Banlieues Capitales, constitue un projet de recherche participative financé par l'Agence nationale de la recherche.

Lancé en 2024, il analyse les liens entre pratiques artistiques, engagement citoyen et transformations territoriales, avec une attention particulière aux périphéries urbaines et rurales. Il examine la manière dont une diversité d'acteurs - habitants, artistes, associations, collectifs et institutions - mobilise la culture dans des démarches d'engagement, ainsi que les effets de la participation à des projets artistiques et culturels sur l'implication dans la vie de la cité.

Le projet s'appuie sur plusieurs terrains d'enquête en France et en Espagne, afin d'identifier et de documenter les pratiques, dispositifs, facteurs de réussite et limites des démarches d'engagement par la culture.

Parmi les principaux livrables figurent l'organisation d'un séminaire final les 2 et 3 octobre 2025, en ligne et en présentiel, ainsi que la préparation d'un ouvrage collectif dont la publication est prévue en 2026.

Le projet conduit également au dépôt d'une Action COST au titre d'Horizon Europe, soumise fin octobre 2025 et réunissant une dizaine de partenaires européens. Cette initiative prolonge à l'échelle européenne les questionnements initiés dans le cadre d'E.C.C.E., en élargissant la coopération scientifique et institutionnelle.

D. AI-SECRET : OBJECTIFS ET ENJEUX

AI-SECRET est un projet européen coordonné par l'Université de Valence (Espagne), consacré au développement de compétences avancées en intelligence artificielle au service de la créativité et de la triple transition européenne - numérique, écologique et sociale.

Le projet poursuit un double objectif : former une nouvelle génération de professionnels capables de mobiliser l'intelligence artificielle pour renforcer leurs capacités créatives et contribuer aux transitions digitale, verte et sociale, et promouvoir une innovation centrée sur l'humain dans le développement et l'usage des outils d'intelligence artificielle, en particulier dans les secteurs culturels et créatifs.

Cofinancé par le programme Digital Europe pour une durée de quatre ans, AI-SECRET réunit un consortium de 23 partenaires issus de 12 pays européens. L'École supérieure d'art et de design Grenoble-Valence figure parmi ces partenaires.

L'implication du Relais porte sur un rôle de partenaire associé à dimension transversale, articulant mise en réseau européenne, contribution à la conception pédagogique et diffusion des résultats du projet. Cette position permet de renforcer les passerelles entre secteurs culturels et créatifs, innovation technologique et politiques européennes.

6.

FORMATION : RENFORCER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

A. ORIENTATIONS ET REPOSITIONNEMENT

L'année 2025 constitue une étape de transition dans le champ de la formation. Une suspension temporaire de l'offre est décidée afin d'engager un travail de fond sur son positionnement, ses objectifs et son articulation avec la mission nationale d'accompagnement du programme Europe Créative. Cette pause stratégique vise à dépasser une approche centrée sur la transmission d'information pour structurer une offre orientée vers le développement de compétences transversales durables.

La réflexion engagée repose sur un constat partagé : les acteurs culturels et créatifs expriment un besoin croissant d'ingénierie de projet européenne, de compréhension des logiques d'évaluation, de structuration de partenariats internationaux et d'inscription dans un parcours européen cohérent. La formation est ainsi envisagée comme un levier préparatoire, permettant aux opérateurs de consolider leurs capacités avant d'entrer dans une phase d'accompagnement individualisé. Elle contribue à créer les conditions d'un basculement vers le cœur de métier du bureau Europe Créative : information stratégique, conseil personnalisé, mise en relation et appui au dépôt de projets.

Ce repositionnement intègre également une dimension territoriale, avec une attention portée aux structures moins familières des dispositifs européens ou situées dans des contextes géographiques éloignés des dynamiques centrales. L'enjeu consiste à sécuriser les premières étapes d'appropriation des programmes afin de favoriser, dans un second temps, un accompagnement plus ciblé et opérationnel.

B. FORMATIONS MENÉES EN 2025

Malgré la suspension de l'offre générale, plusieurs formations sur mesure sont organisées en réponse à des sollicitations ciblées, dans une logique d'accompagnement collectif et institutionnel.

Des sessions sont conduites pour le Centre national de la danse (CND), l'Institut du monde arabe (IMA), la Friche la Belle de Mai, l'Université d'Avignon, permettant d'approfondir les opportunités offertes par les programmes culturels européens, d'analyser les critères d'éligibilité et d'identifier des stratégies de coopération adaptées à leurs projets artistiques et internationaux.

Une formation est également dispensée à destination des personnels de l'administration centrale du ministère de la Culture et des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Cette intervention vise à renforcer la compréhension des cadres européens et à faciliter l'orientation des opérateurs culturels vers les dispositifs les plus adaptés, dans une logique de cohérence entre politiques nationales et programmes de l'Union.

Une contribution structurante est engagée dans le cadre de Bourges 2028 - Capitale européenne de la culture. À l'issue d'une procédure de sélection, un lot de formation est attribué en partenariat avec le réseau On the Move et deux experts disposant d'une expérience confirmée des Capitales européennes de la culture, Ariane Bieou et Petr Šimon.

L'intervention porte sur la recherche et la structuration de partenariats locaux, nationaux et européens. Elle accompagne les porteurs de projets dans l'identification d'alliances stratégiques, la clarification des rôles au sein des consortiums et l'inscription des initiatives dans

une dynamique de coopération cohérente. L'approche articule méthodologie de partenariat, compréhension des attentes européennes et prise en compte des spécificités territoriales.

Cette action s'inscrit dans le cadre du CR!, dispositif d'accompagnement déployé par Bourges 2028 à destination des porteurs de projets de la région Centre-Val de Loire et des villes de la Matrice associées à la démarche. Le CR! est conçu sur une durée de trois ans, tout comme la collaboration engagée, qui prévoit une présence régulière et structurée du Relais Culture Europe au sein du dispositif.

Enfin, dans le cadre d'un projet de jumelage institutionnel soutenu par la Délégation de l'Union européenne en Serbie et mis en œuvre par Expertise France, le Relais Culture Europe contribue également, aux côtés du CENTQUATRE-PARIS, à un programme de formation destiné à accompagner le développement du hub créatif Ložionica à Belgrade. Ce projet vise à renforcer les capacités de programmation, de gestion et de coopération internationale de ce futur lieu dédié aux industries culturelles et créatives. Dans ce cadre, le Relais Culture Europe apporte son expertise sur les mécanismes de financement européens ainsi que sur les dynamiques de coopération culturelle, à travers des interventions de formation, le partage de bonnes pratiques et la mise en relation avec des réseaux professionnels.

C. PERSPECTIVES 2026-2027

L'année 2026 est consacrée à une phase de diagnostic structuré et de cartographie des besoins. Ce travail repose sur l'analyse des retours d'expérience, l'identification des compétences prioritaires à renforcer et la consolidation de partenariats avec des acteurs spécialisés de la formation professionnelle.

Des formats expérimentaux sont envisagés afin de tester des modalités adaptées aux contraintes des professionnels : modules courts, parcours thématiques progressifs ou dispositifs intégrés à des dynamiques territoriales. L'objectif consiste à structurer des séquences pédagogiques permettant aux acteurs de franchir un premier seuil de compréhension et de préparation, avant d'entrer dans une phase d'accompagnement stratégique.

Cette phase préparatoire doit aboutir, à partir de 2027, au déploiement d'une offre renouvelée, articulée de manière explicite avec la mission nationale d'information, de mise en relation et d'accompagnement au dépôt. La formation devient ainsi un levier d'activation du parcours européen des opérateurs culturels, en renforçant leur capacité à mobiliser les programmes de l'Union de façon cohérente et qualitative.

7.

COMMUNICATION ET CHOIX ÉDITORIAUX : RENDRE L'INFORMATION EUROPÉENNE ACCESSIBLE

A. ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'évolution engagée en 2024 se consolide en 2025 par un repositionnement assumé de la communication, qui s'inscrit désormais dans une logique d'accompagnement éditorial et pédagogique. Ce basculement répond à un besoin identifié de rendre les dispositifs européens plus lisibles et plus facilement appropriables, garantissant une meilleure équité d'accès aux financements pour les primo-accédants et les structures de taille intermédiaire. Il ne s'agit plus uniquement de diffuser une information relative au programme Europe Créative, mais d'en proposer une lecture structurée, contextualisée et directement mobilisable par les artistes et les acteurs culturels, créatifs et audiovisuels.

Cette transformation repose sur une clarification éditoriale visant à articuler précision technique et lisibilité. Les contenus sont hiérarchisés, les enjeux explicités et les informations opérationnelles davantage mises en valeur. L'objectif est de rendre les dispositifs européens plus compréhensibles, plus accessibles et plus directement mobilisables au regard des réalités professionnelles des opérateurs culturels.

Parallèlement, les canaux de diffusion sont rationalisés afin de s'aligner sur les usages professionnels. La stratégie privilégie les supports permettant un ciblage qualitatif et un engagement mesurable. Cette approche s'accompagne d'une modernisation de l'environnement numérique, afin de garantir une accessibilité renforcée des contenus et une expérience utilisateur cohérente avec une mission de service public.

B. OUTILS ET DÉPLOIEMENT

L'année 2025 est marquée par la mise en cohérence des outils avec les orientations stratégiques définies précédemment.

La refonte du site internet, conduite en collaboration avec l'agence Greenstory, constitue un chantier central. Au-delà d'une évolution graphique, il s'agit d'une reconfiguration structurelle de l'information et de stratégie éditoriale. La nouvelle architecture privilégie l'efficacité du parcours utilisateur : le passage d'une logique de catalogue à une logique de projet réduit le taux de rebond et favorise la transformation des visiteurs en candidats.

La hiérarchisation des contenus est clarifiée afin de distinguer plus nettement les informations essentielles, les échéances opérationnelles et les ressources d'accompagnement. Les pages relatives aux appels sont restructurées pour proposer une lecture progressive : compréhension des objectifs européens, identification des critères d'éligibilité, éléments méthodologiques pour le dépôt d'un dossier. Cette organisation vise à réduire les obstacles d'entrée, en particulier pour les primo-demandeurs.

Un effort particulier est consacré à l'accessibilité et à la lisibilité. Les contenus sont synthétisés, les termes techniques explicités et les redondances supprimées. L'objectif consiste à proposer un environnement documentaire fiable, stable et immédiatement mobilisable. Le site s'affirme ainsi comme un espace de référence pour l'écosystème culturel national, permettant à la fois l'information de premier niveau et l'approfondissement stratégique.

La refonte intègre également une optimisation des performances techniques : amélioration du temps de chargement, adaptation renforcée aux usages mobiles et meilleure indexation des contenus. Cette dimension technique soutient la visibilité des ressources et leur diffusion auprès de nouveaux publics.

Enfin, le site devient un support structurant de valorisation des projets soutenus. Les portraits et retours d'expérience y sont intégrés de manière plus systématique, contribuant à rendre visible l'impact du programme Europe Créative sur les territoires et les filières sectorielles. Cette mise en visibilité participe à une logique d'exemplarité et d'inspiration, en montrant concrètement les modalités de coopération européenne.

*Analyse détaillée des résultats des appels

Canal	Indicateur	Performance fin 2025	Variation par rapport à 2024
Site Internet	Visites annuelles	77 000	+ 4 %
Newsletters	Base abonnés	6 488	+ 61 %
	Taux d'ouverture	48,7 %	+ 10,7 pts
	Taux de clic	5,3 %	+ 71 %
LinkedIn	Abonnés	17 798	+ 48 %
Instagram	Abonnés	2 793	+ 33 %
Facebook	Abonnés	12 605	Stable
Portée	Nombre total d'abonnés	40790	+ 31%
Weezevent/Zoom	Nombre de participants inscrits aux sessions d'information	7 372	+ 39%

C. AUDIENCE ET INDICATEURS*

Les indicateurs consolidés à la fin de l'année 2025 témoignent d'une progression significative de la visibilité et de l'engagement des publics, confirmant l'appropriation des contenus et la consolidation des canaux de diffusion prioritaires.

D. RESSOURCES

La production éditoriale s'appuie sur un socle stabilisé comprenant des newsletters spécialisées, des portraits de projets soutenus et des contenus d'analyse relatifs aux appels. Ces formats contribuent à rendre visibles les dynamiques européennes et à valoriser les projets accompagnés.

Parallèlement, le Relais Culture Europe renforce sa présence dans le débat public et professionnel à travers une stratégie active de relations presse. Cette visibilité médiatique s'est traduite par des relais dans des titres de référence (Le Film Français, La Lettre du Spectacle, Artpress, etc.) à l'occasion du Forum Europe Créative 2025, ainsi que par des contributions de fond sur les enjeux de financement et de coopération transfrontalière (La Scène, HACNUMedia, etc.). Cette présence contribue à porter les priorités du programme et à inscrire les dispositifs européens au cœur des enjeux du secteur culturel.

Dans une perspective de renforcement de l'autonomie des porteurs de projets, l'offre s'enrichit progressivement de formats complémentaires : guides pratiques, kits thématiques et série de podcasts consacrés aux projets soutenus. Ces ressources visent à expliciter les logiques de coopération, à éclairer les conditions de réussite et à faciliter l'appropriation des dispositifs européens.

Une attention particulière est portée au développement de parcours utilisateurs adaptés à des secteurs spécifiques ou à des territoires moins intégrés aux dynamiques européennes, notamment les territoires ultramarins. Cette orientation s'inscrit dans une volonté de réduction des inégalités d'accès à l'information et d'élargissement des publics bénéficiaires.

8.

BUDGET, VIE SOCIALE ET RSE : OPTIMISER LES RESSOURCES ET RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

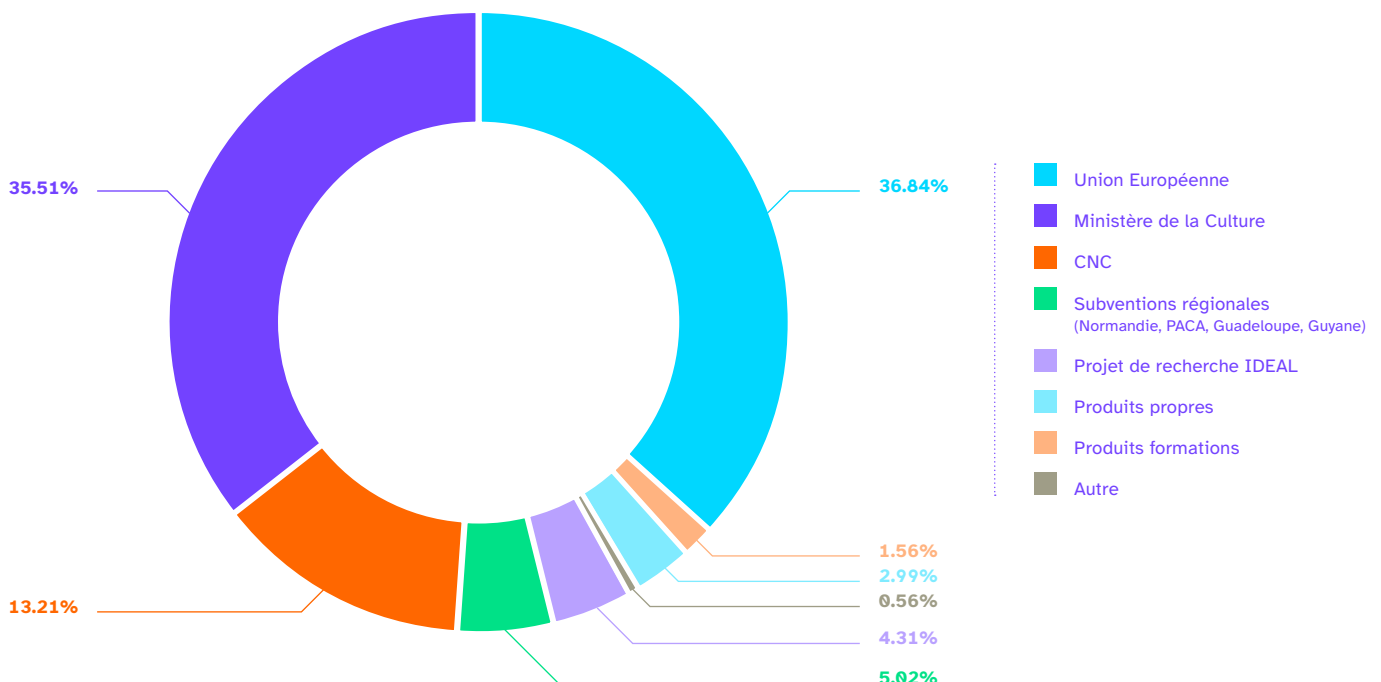
A. BUDGET ANNUEL

1. RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENT 2025

La structure des financements du Relais Culture Europe demeure globalement stable en 2025, reposant principalement sur les soutiens du ministère de la Culture, du CNC et de la Commission européenne. L'exercice est également marqué par la conduite de plusieurs missions complémentaires et projets spécifiques confiés en cours d'année par le ministère de la Culture, venant compléter le financement de la mission de service public.

L'action territoriale du Relais poursuit par ailleurs son développement et s'est formalisée en 2025 à travers de nouveaux partenariats avec la Collectivité Territoriale de Guyane et la Région Guadeloupe. Ces dynamiques se traduisent par une augmentation des financements régionaux, permettant de renforcer l'accompagnement et la présence du Relais sur ces territoires.

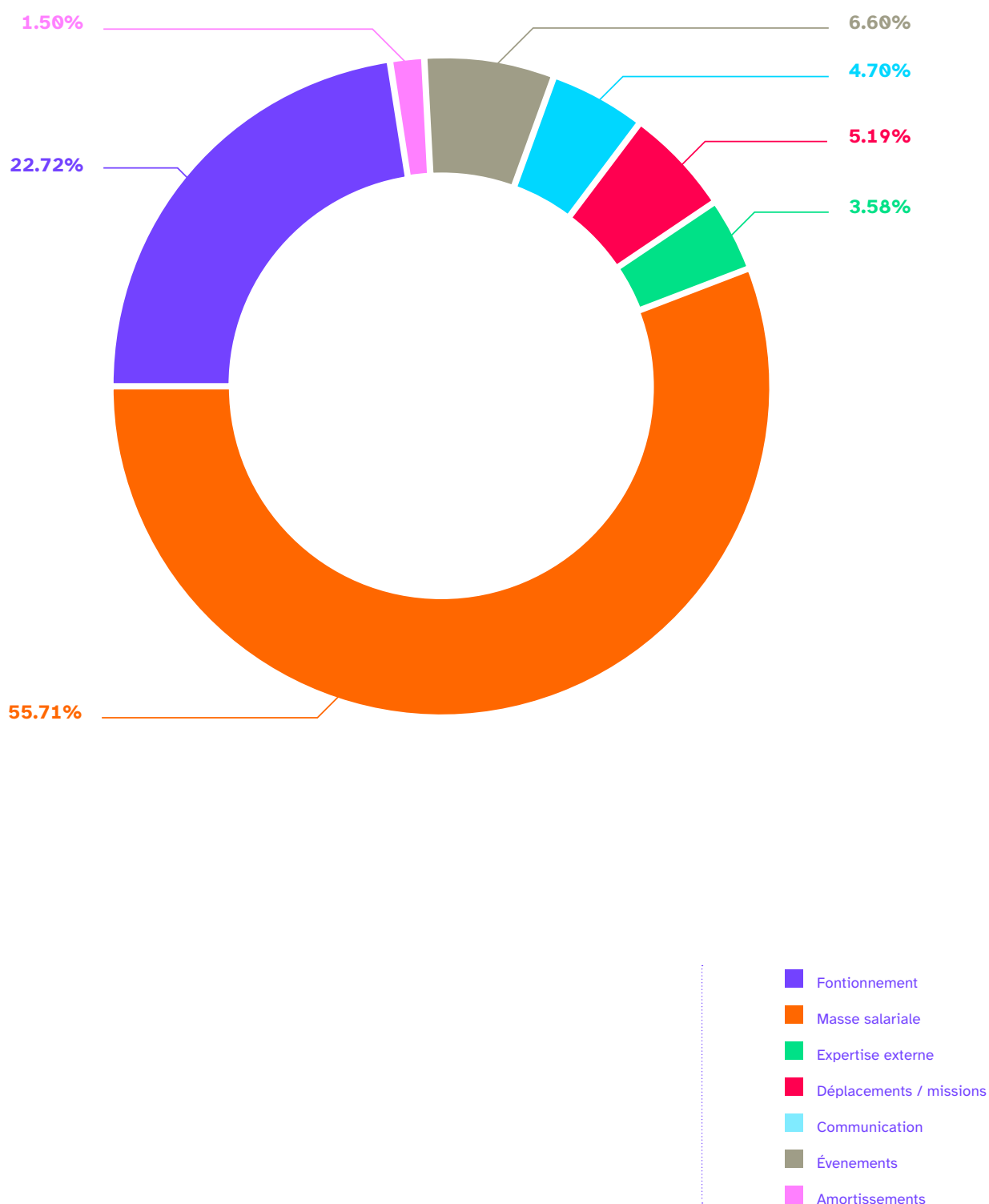
Les produits propres ainsi que les activités de formation demeurent relativement stables. Enfin, le lancement du projet européen IDEAL, soutenu dans le cadre du Cluster 2 du programme Horizon Europe, contribue également à la diversification des activités et des ressources du Relais sur l'exercice 2025.



2. RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION 2025

Le résultat déficitaire enregistré en 2024 a conduit à une attention renforcée portée au pilotage de l'activité et à la maîtrise des dépenses, afin de rétablir un équilibre budgétaire sur l'exercice 2025.

Cette dynamique se traduit par une diminution des charges d'exploitation de 5 % par rapport à 2024. Après une année 2024 marquée par le changement de direction et plusieurs évolutions organisationnelles, l'exercice 2025, qui demeure une année de transition, voit les charges d'exploitation retrouver un niveau globalement comparable à celui observé en 2023.

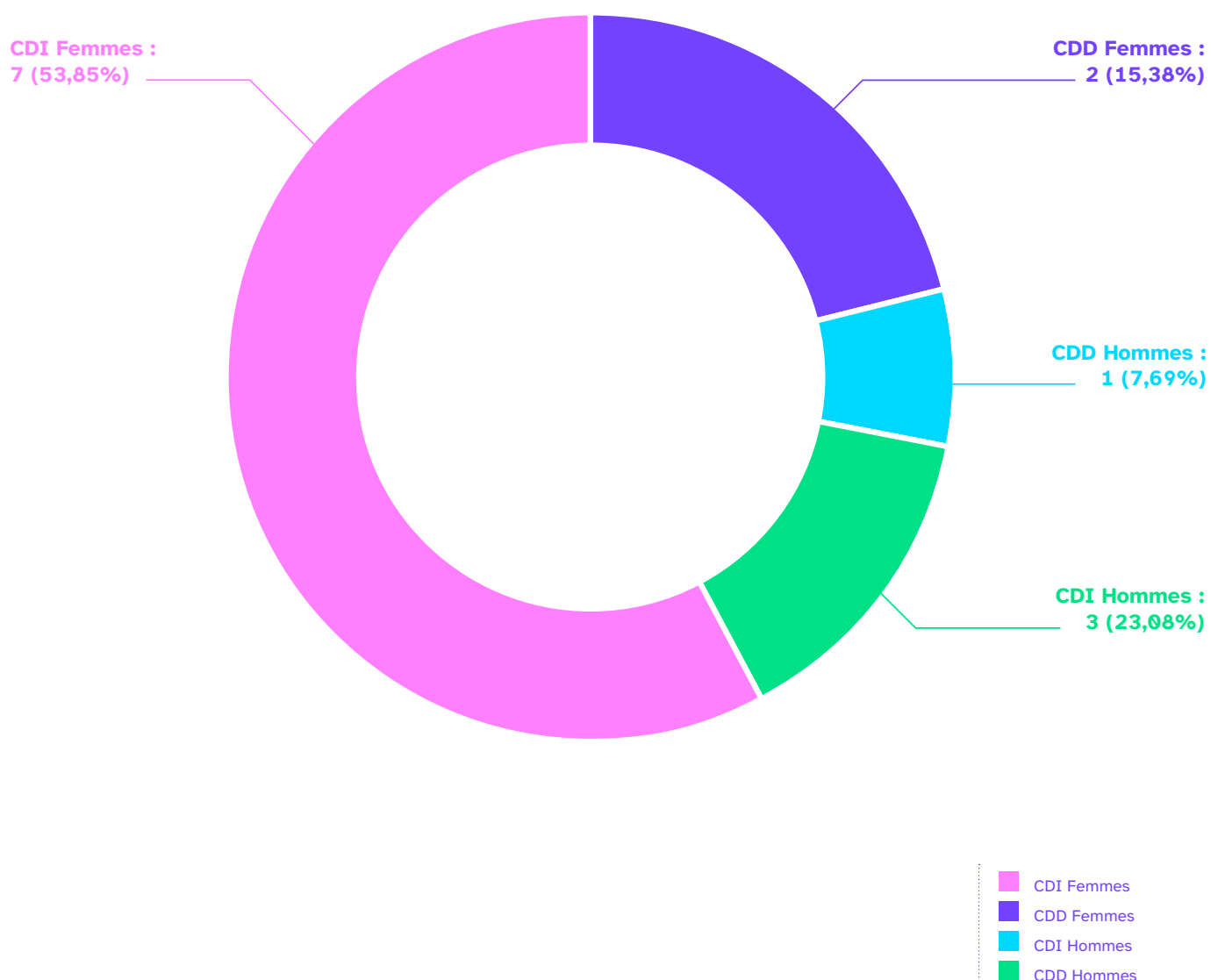


B. ÉQUIPE : QUELLES RESSOURCES POUR LES MISSIONS

Face à l'augmentation des sollicitations et des besoins d'accompagnement exprimés par les porteurs de projets, le Relais a poursuivi en 2025 une réorganisation progressive de son équipe afin d'adapter ses capacités d'intervention aux évolutions de l'activité.

Les ressources humaines se sont structurées de la manière suivante :

- le volet Culture a reposé sur 2 ETP, incluant le renforcement d'un poste à temps complet ainsi que la mobilisation d'un CDD à temps partiel au moment du dépôt de l'appel Coopération ;
- le volet MEDIA a reposé sur 3 ETP, avec le recrutement d'une personne en alternance et d'un ETP supplémentaire en CDD lors de l'ouverture des appels MEDIA à l'automne ;
- 1 ETP a été dédié au volet Transsectoriel ainsi qu'à la coordination des activités territoriales, notamment les LabEurope ;
- le pôle Recherche, Formation et Innovation a fonctionné avec 1 ETP, avant d'être renforcé à partir de septembre par un deuxième ETP ;
- 1 ETP a été consacré à la stratégie de communication ;
- 1 ETP a été dédié à la gestion et à l'administration ;
- enfin, 1 ETP a été consacré à la direction.
- Au total, l'activité du Relais a été assurée en 2025 par un effectif moyen équivalent à 11 ETP, pour un total de 13 salariés



C. DÉMARCHE RSE

Après six années de certification ISO 9001, le Relais Culture Europe a engagé en 2025 une réflexion visant à faire évoluer sa démarche qualité vers une approche davantage structurée autour des enjeux de responsabilité sociétale des organisations (RSO/RSE). Cette orientation traduit une volonté à la fois de mieux intégrer les dimensions sociales, environnementales et économiques au fonctionnement du Relais, mais également d'aligner davantage ses pratiques avec les évolutions aujourd'hui portées par le programme Europe Créative et les porteurs de projets candidats aux financements européens.

Au cours de l'année, l'équipe a bénéficié de temps de formation et d'accompagnement avec l'appui d'un prestataire externe, permettant de formaliser un premier plan d'action inspiré notamment des principes du référentiel Lucie 26000. Ce travail a conduit à définir des objectifs prioritaires, à identifier les principaux facteurs de réussite, ainsi qu'à analyser les risques, opportunités, forces et points de vigilance liés aux transitions environnementales et sociales auxquelles le secteur culturel est confronté.

À travers cette démarche, le Relais poursuit également un objectif de cohérence entre les accompagnements proposés aux acteurs culturels et ses propres pratiques organisationnelles.

CRÉDITS

TITRE DE LA PUBLICATION

Rapport d'activité 2025 Relais Culture Europe

PUBLICATION RÉALISÉE PAR

Relais Culture Europe, 132 rue du Faubourg St Denis, Paris 75010, France

ANNÉE DE PUBLICATION

2026

AUTRICES ET AUTEURS

Leo Darcourt-Gahan, Martha Gutiérrez, Emmanuelle Sadeler, Stéphane Segreto-Aguilar,
Vincent Soccodato, Chiara Zappalà

DESIGN GRAPHIQUE

Willie Kaminski

COORDINATION ÉDITORIALE

Leo Darcourt-Gahan

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Stéphane Segreto-Aguilar

MENTIONS LÉGALES

Cette publication a été réalisée par le Relais Culture Europe, bureau français du programme Europe Créative. Les auteurs ont apporté le plus grand soin à la rédaction de cette publication afin de garantir l'exactitude et l'actualité des informations présentées. Toutefois, ce document a une vocation informative et pédagogique. Il ne constitue ni un avis juridique, ni une interprétation officielle des règlements européens. Les dispositifs, règles et procédures mentionnés dans ce guide sont susceptibles d'évoluer. Il est recommandé de consulter les sources officielles du programme Europe Créative afin d'obtenir les informations les plus récentes.

Les points de vue et opinions exprimés dans cette publication sont uniquement ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ni de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA).

Le Relais Culture Europe a fait ses meilleurs efforts pour identifier et obtenir les autorisations nécessaires à l'utilisation des contenus iconographiques. Toute omission portée à sa connaissance sera corrigée.

Si vous constatez une erreur ou souhaitez suggérer une correction, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : infos@relais-culture-europe.eu.

DROIT D'UTILISATION

Cette publication est la propriété du Relais Culture Europe et est diffusée gratuitement selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Non Commercial – NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0).

La réutilisation est autorisée à des fins non commerciales, sous réserve de mentionner la source. Cette publication doit être citée comme suit : Rapport d'activité 2025 Relais Culture Europe, 2026, Relais Culture Europe.

Vous ne pouvez pas utiliser cette publication à des fins commerciales.

Si vous remixez, transformez ou construisez à partir de cette publication, vous ne pouvez pas distribuer la publication modifiée.

TEXTE INTÉGRAL DE LA LICENCE : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Cette publication utilise la police de caractères Lexica Ultralegible, spécialement conçue pour les personnes malvoyantes. Cette publication a été conçue prioritairement pour une lecture numérique. Nous vous invitons à réfléchir attentivement aux sections que vous imprimez et aux modalités d'impression.



relais
culture
europe

EUROPE CREATIVE
BUREAU FRANCE